

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Attalens, ferme rénovée 7.5 p.
Vendue en 21 jours!



021 946 46 03
www.chiffelle-immobilier.ch

JOURNAL DU DISTRICT | N° 47 | JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020 | 70^E ANNÉE (N° 3358) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage élargi

Oron

Prise en main de la nouvelle caserne par le SDIS Oron-Jorat

Inauguration reportée

par Thomas Cramatte



Photo: © Thomas Cramatte

La commission de construction au complet. Raphaël Mayor, Christian Gloor, Daniel Bize, Marc Platel, Yannick Arnould, Laurent Ritzmann et Christian Paley

Editorial
Arvid Ellefssplass
Rédacteur en chef



Avent et avant

La période de l'Avent, ce moment qui célèbre notre entrée dans le monde merveilleux de Noël. Nous y sommes de plain pied, décorations, bougies aux fenêtres, sapins illuminés occupant des places de parking, sans parler des sempiternelles inventions noëlleuses en carton pâte des grandes surfaces... mais il manque quelque chose.

Traditionnellement et dans nombre de villages de la région et au-delà, il est d'usage d'apposer un numéro à une fenêtre et de décorer cette dernière comme si Noël allait s'y dérouler. La tradition ne s'arrête pas là, il s'agit d'un rendez-vous. A la date inscrite, c'est le vin chaud, la soupe et toute la chaleur des voisins, amis et habitants qui se présentent... mais voilà, les directives - et le bon sens - ne le permettent pas cette année. Alors, on se prend à déambuler à la tombée du soir dans le village pour faire le tour avec un léger sentiment de nostalgie.

C'est une première. C'est du jamais vécu. Même en temps de guerre nos aînés avaient célébré les traditions, certes, avec les moyens de leur temps et aussi dans le froid, mais dans la chaleur du partage. Dans la déambulation de ce soir, ce ne sont que yeux incrédules et «Bonsoirs» gênés qui seront échangés.

L'Avent était définitivement mieux avant.

Que nous reste-t-il dans cette période? Entre les nihilistes et ceux qui font avec ou plutôt sans, la neige et le froid vont continuer à s'installer. La date du 25 décembre ne sera certainement pas déplacée aux calendes grecques. Il reste le cercle intime, les divers réseaux de communication et... l'anticipation.

A quinze jours avant Noël, il nous reste le temps de nous préparer et de mettre le plus de chances possibles du bon côté pour garantir une soirée de Noël restreinte, mais réussie. Quelques mesures respectées et un peu de nostalgie sont le prix à payer pour être certains qu'au Noël suivant, nos aînés comme les plus faibles, seront encore de la partie et en «présentiel».

5

Bourg-en-Lavaux

la feuille



N° 10 - 2020

de Bourg-en-Lavaux

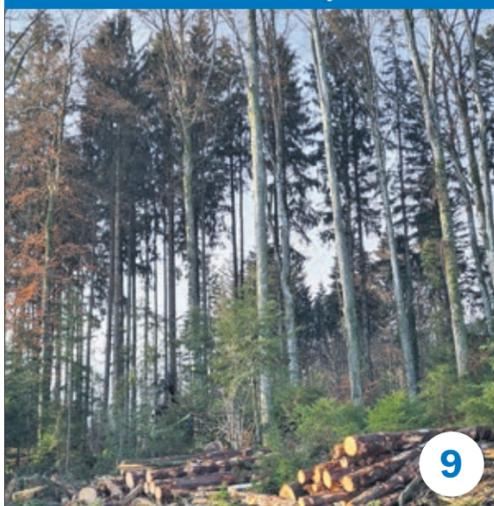


2

3

« Informations communales »
N° 10 - 2020
par la Municipalité

Bois de Chanay



9

Futaies dangereuses
Coupe nécessaire
par Gilberte Colliard

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Calendrier »

Puidoux

8

L'opération WelQome reconduite
par les autorités à la ferme de Praz-Romond

Communes

11 12 13

Conseils communaux de fin d'année
sous le signe de la pandémie

Dernière édition de l'année
en tous ménages
Le 17 décembre

Publicité



Carrosserie
du Léman

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch

4/20

ADMINISTRATION

Horaires de fin d'année
de l'administration communale

Les services de l'administration communale ainsi que les services techniques seront fermés du mercredi 23 décembre, 16h30, au lundi 4 janvier 2021, 8h.

Déchèterie communale

Jeudi 17 décembre
Fermé dès 16h

Jeudi 24 décembre
Fermé

Samedi 26 décembre
Fermé

Mardi 29 décembre
08h00-12h00
14h00-18h00

Mercredi 30 décembre
14h00-18h00

Jeudi 31 décembre
Fermé

Samedi 2 janvier 2021
Fermé

En cas d'urgence

Réseau STEP (eaux usées):
021 799 24 89

Service des eaux potables
(samedis et dimanches):
021 821 04 66

Si ces numéros ne répondent pas, appeler directement l'APOL - Association Police Lavaux - au **021 791 11 21**

VITRINES

Les vitrines de Noël

L'association LABEL a lancé pour la première fois l'action «Vitrines de Noël». Le principe de base est simple. Toute personne disposant d'une vitrine dans la commune de Bourg-en-Lavaux et prête à la décorer pour Noël informe l'association à l'adresse caroline@ideix.org. Pour celles et ceux qui souhaitent participer mais n'ont pas de vitrine, la vitrine de l'épicerie de Grandvaux est mise à disposition. La personne de contact est Madame Camille Loze (camille.loze@gmail.com)

La liste des vitrines, publiée après le délai d'annonce du 4 décembre permet à chacun de découvrir notre commune à son rythme et à sa convenance et selon son propre parcours à travers ses vitrines de Noël. Chacun peut voter pour les plus belles jusqu'au 24 décembre.

Les gagnants se verront offrir la cotisation LABEL pour un an ou autre lot qui sera proposé.

A vos vitrines!

Pour plus d'informations, s'adresser à caroline@ideix.org

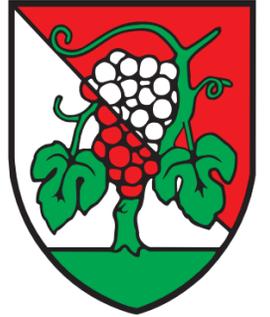
VEILLÉES

Les coulisses de l'opéra

L'espoir est bien là que les veillées puissent avoir lieu le plus tôt possible, avec les mesures sanitaires qui seront nécessaires. L'arrêt complet de la convivialité et de la culture en live a quelque chose d'un peu déprimant!

Pré-réservez donc la date du vendredi 8 janvier 2021, où Bertrand Nobs nous passera son film sur Les coulisses de l'opéra, tourné lors des travaux de transformation de l'opéra.

la feuille



N° 10 - 2020 de Bourg-en-Lavaux

NATURE

Chenilles processionnaires

C'est la saison pour agir
et il faut le faire avant le 30 janvier.

Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Pour ce faire la lutte mécanique est la méthode de lutte recommandée. Elle doit être effectuée dès l'apparition des nids et avant le 30 janvier. Elle consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu ou à installer des pièges écologiques dont le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé. Dans tous les cas, il faut se munir de gants.

Les poils de la chenille processionnaire sont particulièrement urticants et provoquent des brûlures parfois importantes.

Cette chenille fait partie de l'écosystème de la pinède et sa présence n'est problématique que pour les êtres humains. Ceci est toujours plus d'actualité car le papillon dit processionnaire du pin devient beaucoup plus présent dans nos contrées.

Le papillon s'envole en juillet et dépose ses oeufs sur les aiguilles de pin. Dès l'éclosion des œufs, les chenilles se nourrissent des aiguilles de pin qui les entoure. La saison froide arrivant, elles tissent des nids pour



se protéger du froid. Ce sont ces nids qui sont visibles actuellement. Au printemps, elles sortent et recommencent à se nourrir. Entre mars et mai, elles quittent leur nid en procession et descendent s'enfouir dans la litière du sol. Là, elles deviendront papillon et s'envoleront en juillet pour commencer un nouveau cycle.

Si la lutte régulière et bien conduite après quelques années ne donne pas de résultats, il faudra peut-être envisagé d'abattre l'arbre et le remplacer par une espèce non visitée par le papillon. Il est également conseillé de tenir compte de la présence de ce papillon dans le choix des essences lors de plantations.

La Municipalité

DAVEL 14

Tami Ichino

La galerie davel 14 présente du **6 décembre 2020 au 23 janvier 2021** l'exposition «Nodal lines» de Tami Ichino.

Cette artiste japonaise est née en 1978 et a grandi au Japon. Après avoir appris le français, elle suit une formation artistique. Elle vit et travaille à Genève. Son travail a été couronné par différents prix et régulièrement présenté. La galerie davel 14 l'a exposée une première fois en 2005.

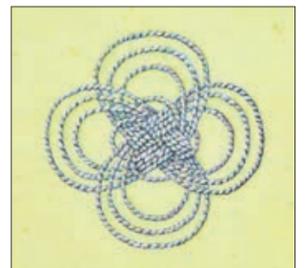
Le langage de Tami Ichino se situe entre une ornementation traditionnelle japonaise et un réalisme occidental. Sur le thème du noeud, l'artiste assemble dans «Nodal lines» ses dernières créations de la série «Lier» avec un choix d'œuvres issues de sa précédente exposition personnelle «Silent vibration» à Genève (galerie Gowen Contemporary).

A cette occasion, la galerie davel 14 édite «Vibration 14», un carré de soie et coton de 60cm sur 60cm.

L'exposition est ouverte du mercredi au samedi de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Elle sera également ouverte les dimanches 13 et 20 décembre du 10h à 17h.

Pour plus de renseignements:
www.davel14.ch
et www.tamiichino.net



SANTÉ

Avec les proches aidants, les CMS

Les personnes prenant soin de proches peuvent être préoccupés à l'idée qu'elles ne puissent pas assurer leur présence, en cas d'urgence médicale par exemple.

Les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidant·e·s ainsi qu'une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

Des moments d'échanges

Tout proche aidant peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils ou être informé et orienté par un professionnel des CMS.

Une carte d'urgence

Tout proche peut établir avec le CMS une carte d'urgence. Via cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables à la santé et au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance. Ces prestations sont gratuites et s'adressent à tous les proches aidant·e·s du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour passer à l'action ou avoir simplement plus de renseignements, contactez le CMS au 0848 822 ou 822 et/ou visitez le site dédié www.avasad.ch/proches-aidants

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale www.vd.ch/proches-aidants.



Cette carte est remise gratuitement par le CMS.

ENVIRONNEMENT

Un plan climat pour Bourg-en-Lavaux

Un postulat déposé en juin 2019 propose d'étudier l'opportunité de déclarer l'urgence climatique et d'élaborer un plan climat communal. Ce dernier doit couvrir les mesures de réduction des gaz à effet de serre et les mesures holistiques d'adaptation aux changements climatiques. Le postulat présente également une série de mesures que la Municipalité pourrait prendre assez rapidement.

La Municipalité, consciente des enjeux, entend s'engager pour le bien de tous et dans le cadre de ses compétences tant dans la lutte contre le réchauffement climatique que dans le développement et la concrétisation de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Elle peut par conséquent déclarer l'urgence climatique.

Le développement d'une politique communale en matière de climat doit s'insérer dans des cadres larges et cohérents. Ces cadres, programmes ou stratégies doivent aller du local au national au moins. Une action pour le climat ne peut être que globale et cohérente pour être efficace. Les actions à conduire peuvent effectivement concerner des domaines dans lesquels les compétences communales sont insuffisantes pour développer pleinement certains types de projets. Certains domaines sont plus ou moins fortement régis par les cadres légaux

fédéral et cantonal; c'est notamment le cas, par exemple, du développement des transports publics, de la réglementation en matière d'énergie, de l'aménagement du territoire, etc.

Ce contexte ne doit toutefois pas constituer un oreiller de paresse. Une attitude à attendre l'évolution des cadres législatifs supérieurs équivaldrait à ne pas prendre au sérieux les devoirs d'anticipation et de gouvernance des conseils communaux et municipaux.

La Municipalité développe un plan climat avec le soutien de la Commission de développement durable qui a réalisé les travaux préparatoires. D'éventuels subventionnements ont été demandés et les travaux se poursuivront en 2021.

Très concrètement et pour le climat, une grande énergie est mise à la dernière main sur les aspects contractuels du chauffage par pompage d'eau du lac et du sous-réseau électrique entre l'Hôpital de Lavaux et le plateau de la gare de Cully et de ses installations solaires. La réalisation pourra commencer dès le début de 2021. Les permis de construire ont été octroyés.

La Municipalité

BIBLIOTHÈQUE

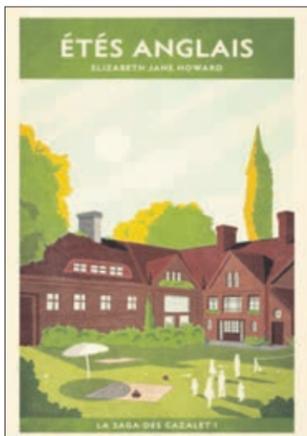
Les coups de cœur

La saga des Cazalet T.1

«Étés anglais»

Elizabeth Jane Howard

(roman adulte)



Vous aimez les fresques familiales et les atmosphères «so british»? Alors vous allez adorer la saga des Cazalet. Trois générations, leurs 35 domestiques sans oublier leurs animaux de compagnie s'apprentent à passer l'été 1937 dans leur résidence de campagne située dans le Sussex. Huit-clos familiale charmant s'inspirant directement des souvenirs d'enfance de

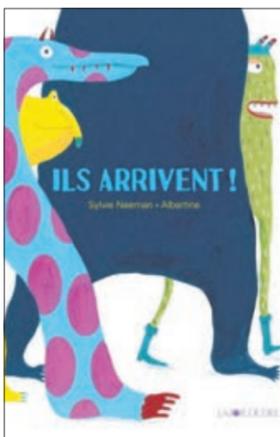
l'autrice, ce premier tome, traduit 30 ans après sa sortie en Angleterre, se savoure de bout en bout.

«Ils arrivent!»

Sylvie Neeman - Albertine

(album enfant)

Ils arrivent, mais qui sont-ils? Des monstres évidemment, des monstres terrifiants. Et notre narratrice, une femme rousse en jupe à pois a peur et se questionne beaucoup à leur sujet. «Auront-ils assez mangé?», «Est-ce qu'ils me poseront beaucoup de questions?» Au fil des pages ces monstres poilus, bossus mais aussi multicolores convergent et finissent par arriver... en classe. Ouf, ils ont l'air gentils se dit la maîtresse. Un bel album qui aidera les jeunes lecteurs à reprendre le chemin de l'école après de longues semaines de vacances.



CLIMAT

Des priorités pour le climat

La Commission de développement durable (CDD)

a pris en main ce thème du climat

Elle a mis en évidence des premiers axes d'actions prioritaires. Ces axes prioritaires ne constituent naturellement pas un plan climat au plein sens du terme. Ils permettent toutefois de donner les pistes d'actions à court ou à plus long terme qui peuvent être réalisées ou mises en route de suite avec la quasi-certitude qu'elles contribuent à l'atteinte des objectifs en matière de préservation du climat. Ils constitueront la base pour l'élaboration du plan climat communal.

Sur la base d'une analyse globale des émissions de gaz à effet de serre au niveau suisse, des domaines d'actions ont été identifiés par la CDD. Il s'agit des domaines de la mobilité et des transports, de l'énergie, de l'adaptation aux changements climatiques, de la consommation et production et des systèmes économiques et financiers.

Pour chaque domaine, des objectifs prioritaires sont proposés ainsi que des actions à mettre en œuvre. Il s'agit ici de réflexions en cours et qui devront être développées et analysées en détail dans le cadre du plan climat communal. Elles concernent autant les privés que la commune, cette dernière devant avoir un rôle d'exemplarité.

La Commission du développement durable a également mené quelques réflexions sur les sources possibles de financement des mesures qui figureront dans le plan climat. Ce point sera repris dans la suite des travaux qui se dérouleront en 2021.

La Municipalité

FORÊTS

Scier des arbres!

L'heure était venue cet automne de procéder aux plantations prévues pour le site de prana. Il s'agissait de mettre un peu de vie dans cet espace minéral du point de collecte des déchets et de l'arrêt de bus.

L'emplacement et la réglementation routière laissaient peu de marge de manœuvre quant à l'arborisation. La surface libre a été essentiellement plantée d'arbustes d'origine locale et propres à notre région. Les règles légales permettent en outre d'implanter deux arbres de taille moyenne. Dans la logique de faire du site un endroit qui soit aussi positif pour la biodiversité, le choix s'est porté sur deux arbres fruitiers sauvages, soit un pommier et un poirier dits «sauvages», c'est-à-dire issus d'arbres de forêts.

Tous avaient bien repris. Mais quelle ne fut pas la surprise des employés communaux lorsqu'ils découvrirent que ces deux arbres avaient été saccagés à la scie.

La Municipalité regrette que de tels actes soient perpétrés sur des arbres.

La Municipalité



AGENDA

DÉCEMBRE

Jeudi 10

Les nocturnes de Cully, 18h-21h, www.la-bel.ch

Samedi 12

Marché des sapins de Riex, place R.-Th. Bosshard, 10h-15h, www.la-bel.ch

Dimanche 13

Ouverture des commerces, Cully, 10h à 17h, www.la-bel.ch

Mardi 15

Noël d'Epesses, grande salle, 19h30

Mercredi 16

Noël de Riex, salle St-Théodule, 19h30

Jeudi 17

Les nocturnes de Cully, 18h-21h, www.la-bel.ch

Dimanche 20

Ouverture des commerces Cully, 10h à 17h, www.la-bel.ch

JANVIER 2021

Samedi 2 janvier

Ramassage de la saucisse Grandvaux, dès 8h, Jeunesse de Grandvaux

Vendredi 8

Les coulisses de l'opéra, film de Bertrand Nobs, 19h, Les veillées à la maison

Samedi 16

Soirée saucisse Grandvaux, grande salle, selon programme, Jeunesse de Grandvaux

Samedi 30

Saint-Vincent de Vilette Aran, salle Les Mariadoules, 10h30-19h, www.caveau-villette.ch

Dimanche 31

Ciné-club chrétien, film «Lion», temple, 17 h, Paroisse réformée de Vilette

CULLY

Les dimanches et nocturnes de décembre



Vous attendiez le Cully bazar, sa mère Noël, ses animations, ses commerçants créatifs! Il aura lieu en 2021.

Mais nos commerçants n'ont pas baissé les bras! Les dimanches de décembre, de nombreux commerces seront ouverts à Cully.

Les nocturnes deviennent un rendez-vous régulier et auront lieu cette année les jeudis 10 et 17 décembre de 18 à 21 heures.

Faire ses courses sans file d'attente et sans agitation, c'est un plaisir et un soutien actif au commerce de proximité. De plus, le samedi 12 décembre, vous pourrez acheter votre sapin sur la place R.-Th. Bosshard à partir de 10 heures.



AVIS D'ENQUÊTE CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Construction nouvelle
Installation d'un jacuzzi chauffé
et d'une pompe à chaleur air/eau

Situation : Chemin de Champ Pâquis 11

N° de la parcelle : 1387

N°s ECA : 850a 850b 850c

N° CAMAC : 199161

Référence communale : 14/2020

Coordonnées géo. : 2°549'565 / 1°148'075

Propriétaire : Jean-Luc Berney

Auteur des plans : Pascal Jourdan Gemetris SA

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 décembre 2020 au 10 janvier 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Construction nouvelle
Démolition du bâtiment ECA 367b,
construction d'un local technique,
construction d'une serre aquaponique
et mise en conformité de deux
cabanons de jardin avec panneaux
solaires photovoltaïques en toiture

Situation : Chemin du Praz du Perey 5
1077 Servion

N° de la parcelle : 435

N°s ECA : 367a et 367b

N° CAMAC : 196016

Référence communale : 26/2020

Coordonnées géo. : 2°549'025 / 1°158'155

Propriétaires : Yves et Stéphanie Lörincik
Chemin du Praz du Perey 5
1077 Servion

Auteur des plans : Paul-Emile Ducrest
Ducrest Metzger Architectes
Route de Palézieux 63
1610 Oron-la-ville

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 5 décembre au 17 janvier 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Construction nouvelle
4638-1, habitation individuelle de deux
logements avec PAC air/eau, solaire
photovoltaïque et couvert à voiture.
4638-2, habitation individuelle avec
PAC air/eau, solaire photovoltaïque,
couvert à voiture et une piscine

Situation : Chemin des Planches - 1083 Mézières

N° de la parcelle : 4638

N° CAMAC : 194514

Référence communale : 19/2020

Coordonnées géo. : 2°548'940 / 1°160'375

Propriétaires : Laurence Jordan, Alexis Raetzo
et Marie Charmillot

Auteur des plans : David Holenweg, Espace CIM SA

Demande de dérogation : A l'art. 18 réf. 21 RPE (distance aux limites).
A l'art. 18 réf.22k RPE
(cos 1/6 au lieu de 1/8).
A l'art. 18 réf.26h RPE (avant-toits).
A l'art. 49c RPE (toiture des garages).
A l'art. 35 RPE (orientation du faîte).
A l'art. 37 RPE (velux).
A l'art. 36 LRou (limite).

Particularité : Mise à l'enquête du degré de
sensibilité au bruit de degré 2

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 5 décembre 2020 au 3 janvier 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Destination de l'ouvrage : Installation d'un jacuzzi et
d'une pompe à chaleur

Nature des travaux : Construction nouvelle

Situation : Route du Signal 32 - 1091 Grandvaux

N° de la parcelle : 5660

N° CAMAC : 198950

Référence communale : 20.387

Coordonnées géo. : 2°544'530 / 1°150'755

Propriétaires : Patricia et Stéphanie Pochon

Auteur des plans : Grégory Steiner, ingénieur géomètre
Gemetris SA
Grand-Rue 1
1083 Mézières
021 903 22 51

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 décembre 2020 au 21 janvier 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Destination de l'ouvrage : Construction d'un immeuble mixte
de 16 logements et d'activités avec
parking souterrain

Nature des travaux : Construction nouvelle

Situation : Chemin de Courseboux 2 - 1096 Cully

N°s des parcelles : 334 - 337 - 341 - 1243 - 10132

N° CAMAC : 198260

Référence communale : 20.388

Coordonnées géo. : 2°545'325 / 1°148'865

Propriétaires : Commune de Bourg-en-Lavaux
CFF Immobilier SA
Marc-Alexandre et Florence Blardone

Auteur des plans : Geneviève Bonnard, architecte
BW Architectes
Avenue de France 24
1870 Monthey
024 472 29 70

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 12 décembre 2020 au 21 janvier 2021

La Municipalité

Commandez votre calendrier !



Fr. 5.- pris sur place

Fr. 8.- par poste
payable par avance

N'attendez plus !

Venez le chercher au Journal Le Courrier
Route de l'Industrie 26, 1072 Forel

Commande par mail à celine@le-courrier.ch,
ou par téléphone 021 908 08 01

Banque Raiffeisen

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9



Offrez un monde plus
juste pour les orphelins

ceremhen.org, CCP: 14-697927-8

Cadeau de Noël :

A.-M. Monnier propose
**les chansons
du Minimonde**
un joli album de 16 mélodies

Textes et images à chanter,
regarder, mimer, lire pour
les petits dès 4 ans

Rens. : 021 907 74 58

A louer

**Joli 2 pièces
mansardé 33m²**

au centre de Oron-la-ville
Place de parc, cave,
buanderie, ascenseur

Fr. 1040.- par mois
charges comprises

Libre février 2021

Tél. 021 907 86 90



Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

Service d'hiver



pour tondeuses,
tracteurs à gazon
et fraises à neige
toutes marques

Prise et restitution gratuites

Jean-Paul Gurtner

Atelier mécanique
Route du Flon 13
1610 Oron-la-Ville
021 907 72 43



FIDUCIÈRE

FIDUCIAIRE CONSEILS GERANCES S.A.

Comptabilité, fiscalité, administration, conseils et révision

Rue du Général Guisan 1 - CP 78 - 1083 Mézières
021/903.07.07 E-mail : [ficogere@ficogere.ch](mailto:figogere@ficogere.ch)
WWW.ficogere.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Claude BEDA et Florence BEDA LECHELARD ainsi que
leur équipe sont à votre disposition

P. GAMBONI SA

FOREL (Lavaux)

PLÂTRERIE • PEINTURE • RÉNOVATION

Route de l'industrie 24, 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 721 20 00 - mail@gambonisa.ch

Oron

Construction pour que la région nécessite d'être protégée de manière appropriée

Le 118 a pris possession de ses nouveaux bâtiments

Le mois de décembre rime avec réjouissances et festivités. Pour les sapeurs-pompiers d'Oron-Jorat, l'emménagement dans leur nouvelle caserne le samedi 5 décembre a fait l'effet d'un merveilleux cadeau de fin d'année.

Tout a débuté en avril 2016, lorsque les autorités communales se sont rendues dans la caserne située à la route de Lausanne. Avec le développement démographique et les divers regroupements de pompiers, l'ancien bâtiment s'est vite retrouvé exigu. Or, avec bientôt 6000 citoyens et une importante fusion entre les communes, la région nécessite d'être protégée de manière appropriée. Le monde des pompiers a également connu d'importantes mises à jour avec l'alliance de dix casernes réunies sous un même toit (168 membres au total). De plus, les normes anti-feu ECA (Etablissement cantonal d'assurance) ont connu d'importants changements et les missions attribuées aux pompiers ont également évolué. A cette époque, deux choix se présentent à la Municipalité pour l'avenir du SDIS (Service de défense incendie et de secours) Oron-Jorat. Soit la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne caserne, soit la construction d'un nouvel édifice afin de garantir les services dédiés au corps des pompiers. «Après cette première discussion pour améliorer la structure du SDIS, il a rapidement été décidé de construire une nouvelle caserne», se remémore la conseillère municipale en charge du service du feu, Danielle Richard.

Il faudra attendre le 8 octobre 2018 pour que le Conseil communal

d'Oron accepte la construction de ce nouvel édifice. Avec un budget de cinq millions, l'objectif était de fournir des prestations modernes et de garantir la performance du corps des pompiers. L'ECA a de son côté subventionné l'ouvrage à hauteur de 1,5 million de francs. Le premier coup de pioche n'a été donné qu'à l'automne 2019. «Le 4 septembre, les premiers ouvriers étaient sur place. Les délais ont été parfaitement respectés malgré les perturbations liées à la pandémie. Nous ne pouvons que féliciter l'entreprise générale et le travail remarquable de la commission de construction au sein des pompiers», communique Thierry-Vania Menétré, municipal en charge des bâtiments à la commune d'Oron. La maîtrise des coûts est l'un des éléments les plus importants du point de vue de la Municipalité. «Il est important de savoir que notre SDIS est considéré comme l'un des moins coûteux du canton. Mais quand on augmente la dette de 3.5 millions, les loyers augmentent



Les nouveaux locaux du SDIS Oron-Jorat

inévitablement. L'ancienne caserne était rentabilisée et sa taxe s'élevait à 23 francs par habitant, contre 30 francs annuels à présent», précise Danielle Richard, municipale et présidente du CODIR.

Travaux exemplaires

«Nous avons eu une collaboration magnifique tout au long du chantier avec les autorités communales», déclare le major Marc Platel, commandant du SDIS Oron-Jorat et délégué à la commission de construction. Cette dernière, fondée spécialement pour l'occasion, représentait le corps des pompiers devant les autorités communales

afin de faire valoir leurs demandes et leurs souhaits. «L'objectif était de réaliser une caserne en adéquation avec les hommes, le matériel et les besoins du SDIS Oron-Jorat».

De manière à garantir les standards de sécurité de la région, il n'était pas envisageable de décentrer la caserne en dehors du chef-lieu. Par consé-

quent, la commission de construction et l'entreprise générale ont dû faire en fonction du terrain mis à disposition par la commune. Toujours situé à la route de Lausanne, le nouveau fief des pompiers est désormais placé en amont de la voirie. Auparavant, le trafic routier parfois important sur ce tronçon ne garantissait pas une sortie sécurisée des véhicules. «Aujourd'hui, avec six lignes de sorties des véhicules du feu, la route d'accès à la caserne permet une meilleure visibilité lors de départs», précise le commandant. Le nouveau bijou du SDIS Oron-Jorat est ainsi plus moderne et sécurisé qu'autrefois. Le projet englobe également le réaménage-

ment du bâtiment dédié à la voirie. «Le petit garage de la Protection civile sera démolé et permettra un meilleur stationnement des véhicules communaux ainsi que la création de places de parc», informe le commandant vétérinaire et syndic d'Oron, Philippe Modoux. Des rénovations qui devraient aboutir en milieu d'année prochaine.

Fonctionnalité instantanée

Un déménagement n'est pas chose simple à organiser, surtout lorsqu'il s'agit de matériel de sécurité. Pour les membres du SDIS Oron-Jorat, un déménagement par étapes a permis d'investir les nouveaux bâtiments rapidement. «Depuis huit heures ce samedi matin, les hommes du feu partent de la nouvelle caserne. Sauf si le matériel nécessaire se trouve encore dans l'ancienne caserne», indique Marc Platel. Ainsi, depuis le samedi 5 décembre 2020, les Sapeurs-pompiers sont 100% opérationnels dans leurs nouveaux locaux.

Si tous les acteurs de ce nouveau bâtiment envisageaient une inauguration une fois l'emménagement des Sapeurs-pompiers effectué, la pandémie de cette année en a décidé autrement. «Nous ouvrirons nos portes à la population dès que les mesures sanitaires s'assouplissent», conclut le commandant Marc Platel.

Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Calendrier

Peu de foyers échappent à la tradition: depuis le 1^{er} décembre, les enfants, et souvent même les adultes, ont commencé à ouvrir les fenêtres de leur calendrier de l'Avent, dans l'attente du jour de Noël. Cette coutume est relativement récente. Dès le XIX^e siècle, en Allemagne, il était d'usage d'offrir aux enfants, chaque matin, des images pieuses durant les jours précédant Noël. Mais ce n'est qu'en 1908, qu'un éditeur munichois du nom de Gerhard Lang, eut l'idée de commercialiser un calendrier composé de petits dessins colorés, reliés à un support en carton. Les petites fenêtres à ouvrir, elles, n'apparurent qu'en 1920, toujours en Allemagne.

Le mot «calendrier» dérive de l'ancien français «calendier», issu du latin «calendarium» qui désignait, non pas un système de repérage des dates en fonction du temps, mais un livre de comptes ou un registre de dettes. Le «calendarium» latin faisait en effet référence aux «calendae», les calendes qui désignaient chez les Romains le premier jour du mois; jour fixé pour le paiement des échéances. Et gare à ceux qui ne respectaient pas ce terme!

Notons au passage que l'expression «renvoyer aux calendes grecques», toujours en usage de nos jours, signifie remettre une échéance ou un projet à une date qui n'existe pas, les Grecs de l'Antiquité étant parfaitement indifférents aux calendes romaines. Ce serait l'empereur Auguste qui, le premier, aurait introduit ces inexistantes «calendes grecques» pour évoquer les très hypothétiques dates de remboursement de débiteurs insol-

vables. Aujourd'hui, pour dire la même chose, on parle plus volontiers de la «Saint-Glinglin» ou de «la semaine des quatre jeudis».

Pour en revenir au «calendarium» des Romains, ce n'est que vers le troi-



sième siècle de notre ère, que le mot prit progressivement, en bas latin, la définition moderne de «calendrier» que nous lui connaissons. Le mot «Avent», quant à lui, a été emprunté au latin tardif «adventus», issu du latin classique

«advenire» qui veut dire «arriver». Chez les Chrétiens des origines, ce mot désignait l'arrivée du Christ. Il a progressivement fini par définir la période liturgique avant Noël.

La célébration de l'Avent débuta au cours du Ve siècle, lorsqu'un évêque appelé Perpet de Tours, alias saint Perpetuus ou saint Perpète, ordonna à ses ouailles de jeûner trois fois par semaine, à partir de la fête de saint Martin, le 11 novembre, jusqu'à Noël. C'est à cause de cet ordre de l'évêque Perpet, quasiment oubliée de tous aujourd'hui, que l'Avent est vraiment entré dans la tradition chrétienne. L'Avent, en raison de ses origines, est d'ailleurs également appelé, parfois «Carême de saint Martin». D'abord locale, cette tradition de l'Avent a fini par se répandre parmi les Chrétiens d'Occident, les églises d'Orient ne l'ayant adoptée, pour certaines, que très récemment.

Pour la petite histoire, on peut relever que le prénom Perpet, aujourd'hui tombé en désuétude, fut jadis assez populaire. Il est apparemment au terme latin «perpetuus», qui veut dire «indéfiniment» et qui nous a donné en français le mot «perpétuel». Saint Perpet, quant à lui, apôtre de l'abstinence et des jeûnes de l'Avent, est, notamment, entré dans l'histoire du christianisme pour avoir fait bâtir, à Tours, la première basilique abritant les reliques de saint Martin; un saint dont la fête, dans le Jura suisse, est le prétexte, depuis le Moyen-Âge, à de gargantuesques magesailles, à la gloire du cochon.

Georges Pop

Brèves

Covid-19, plus de tests pour contrôler l'épidémie

Pour contrôler l'épidémie durant les fêtes et éviter une explosion des cas de Covid-19 à leur terme, le canton renforce sa stratégie TTIQ (tester-tracer-isoler-quarantaine).

L'augmentation des capacités de la filière de tests, avec quelque 25 centres PCR ou rapides, une quarantaine de pharmacies et une trentaine de cabinets médicaux, assure l'accès rapide à un diagnostic Covid-19 sur tout le territoire vaudois. Le centre de traçage est pour sa part à nouveau en capacité d'effectuer un traçage élargi pour identifier encore plus efficacement les personnes potentiellement contaminées.

Le comportement individuel de chacun jouera un rôle déterminant pour éviter une troisième vague.

Christian Dick

Publicité

1. BILAN
Meilleur opérateur mobile

RÉCHAUFFER LES COEURS.

Avec le «Meilleur Opérateur Mobile de Suisse», c'est Noël qui pétille et BLI BLA BLO qui frétille.

DÈS 28.-/MOIS 100% LOCAL

BLI BLA BLO

Distribué par **vo** énergies

PRÊTS POUR PLUS? 



NOUVELLE TOYOTA YARIS HYBRID
 Davantage de puissance et de style, tous les plus de l'hybride.

Yaris Hybrid Première Edition, 1,5 l Hybrid, 85 kW/116 ch. Ø cons. 4,3 l/100 km, CO₂ 98 g/km, cat. d'efficacité énergétique A. Valeur cible Ø pour les émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 115 g/km. Selon cycle WLTP.

Garage Petite Corniche Lutry 

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
 route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
 021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
 www.garage-petite-corniche.ch
 Une entreprise familiale toujours à votre service
 Toyota et Lexus Service

Débarrasse
 Caves • Galetas • Garages
 Villas • Appartements
 Devis gratuits
 fondationbdg@gmail.com
 079 508 16 73

  **La Chenille Gourmande**

Propositions pour les Fêtes.



Filet de bœuf Wellington (photo, vendu cru ou cuit)
 Terrines et pâtés en croûtes maison
 Foie gras* au Monbazillac, à la liqueur de noix, aux figues
*sans antibiotiques et sans OGM
 Filet mignon de porc en croûte
 Dindes crues ou cuites élevées à Puidoux
 Volailles fraîches
 Huîtres / Spécialités de poissons
 Saumon fumé de l'Armoire à Brume
 Menus (sur réservation)

Nos fondues chinoise, bourguignonne, paysanne, bressane et mongole vous sont proposées avec de la viande fraîche et dressées sur ardoise.

Afin de soutenir le Téléthon, le Rallye de Palézieux et nous même, proposons la fondue Celte.

Plus d'info et horaires des fêtes: www.lachenillegourmande.ch et 078 722 25 34. 23, 24, 25, 30 et 31 décembre livraison gratuite dans un rayon de 10 km.

 Profitez de 20% de rabais en achetant des bons valables jusqu'au 31.08.21

VILLAGE
 DANS LE BOURG DE LUTRY
DE NOËL

Dimanche
 13 décembre 2020
 de 10h à 17h00

Commerçants, artisans et restaurateurs du Bourg de Lutry seront ouverts. Venez les trouver!
 Plein de trésors pour vos cadeaux de Noël.

 Société de Développement LUTRY
 Renseignements: www.sdlutry.ch

Commerces et artisans

- Confiserie Moutarlier
- Kiosque chez Gugu
- Arel forever
- Rush Coffee
- Boutique Cristaline
- Alimentation Métraux
- Confiserie Vincent
- Lutry voyages
- Whisky Time et Vino Time
- CKLZ
- Atelier V8
- AA créations
- Caveau des vigneron
- C'Pour Plaire
- Au 13 Or
- Maison N° Quatre
- Arpège fleurs
- Lutry Nature
- La Petite Souris
- Misoule
- Source de création
- Semra Fiduciaire
- Terres de Lavaux
- Presto in Casa

Restaurants

- O P'tit Bar du Coin
- Café de la Poste
- Le Richelieu
- Restaurant de la Barca
- Hôtel restaurant du Rivage
- Café de la Tour
- Café du Léman

Nous sommes ouverts!

Dimanche
 13 décembre 2020
 de 10h à 17h00

 Société de Développement LUTRY
 Renseignements: www.sdlutry.ch



Image d'antan



Que de monde sur le lac de Bret...

Cette photo, qui nous a été envoyée par Francine Loup-Metraux, de Chexbres, nous montre le lac de Bret totalement gelé dans les années 1900 à 1930 où toute la population de la région allait se divertir sportivement sur ce lac transformé en patinoire. A cette époque, les hivers étaient froids et enneigés de fin novembre à mars, donc ce lac bénéficiait d'une couche de glace qui résistait et offrait toute sécurité au patinage, à des jeux divers et à la promenade.

Ce qui est magnifique sur cette image réalisée par A. Schwendimann, ancien éditeur à Chexbres, c'est que tout le monde, jeunes et moins jeunes portent un chapeau qui était à la mode en ce temps-là. Et comme il n'existait pas encore de vêtements adaptés à chaque sport, les femmes étaient habillées de longues robes, les hommes de l'habit du dimanche pour ne pas dire d'une redingote.



Et que dire des patins de bois? Ce qui est certain, c'est qu'ils ne glissaient pas comme ceux d'aujourd'hui, car la lame n'était pas aussi fine que les patins actuels. Ce n'était donc pas facile de patiner, mais c'était déjà un premier pas dans la pratique de ce sport sur glace. Avec le changement climatique, le plaisir de patiner s'est évaporé, mais le lac de Bret reste un merveilleux oasis de verdure et de détente à découvrir en été.

Gérard Bourquenoud

Vulliens

Réception des nouveaux citoyens nés en 2001 et 2002

Pour cette année également, la Municipalité a décidé de réunir les jeunes nouveaux citoyens de deux années, afin de s'assurer la présence d'un maximum d'inscriptions à sa soirée du 30 octobre 2020.

avait été mis en place dans le respect des règles de protection. Il n'en fallait pas plus pour se sentir à l'aise, dans une ambiance conviviale.

Le syndic, Olivier Hähni, au nom de l'entier des membres des autorités communales présents, a souhaité la bienvenue à nos trois invités. Il leur a rappelé que la majorité obtenue, ils sont maintenant soumis à toutes les obligations légales d'adultes et qu'ils peuvent participer aux séances du Conseil général. Il les encourage également à voter et à participer aux prochaines élections communales du mois de mars 2021. Après cette partie « formalités », il passe à la distribution des cadeaux, dont un journal daté du jour de leur naissance respective, et souhaite un bon appétit et santé à chacun.



De gauche à droite, Kevin Drapel, Sarah Nicod, Bryan

Sur 10 invitations, 3 seulement ont accepté. La question se pose de savoir comment cette formule devrait être dynamisée pour attirer l'intérêt.

Un tout grand merci à ces nouveaux adultes pour leur participation et leur attention. Nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir, tant professionnel que personnel.

Malgré le contexte sanitaire particulier, nous avons encore pu bénéficier d'une soirée sympathique au restaurant du Jorat à Mézières où tout

Prenez tous bien soin de vous!

Nicole Matti, secrétaire municipale

Opinion



Opposition à la nouvelle antenne 5G sur le toit d'un bâtiment locatif de 11 étages à Puidoux

Le 4 décembre a été déposée, au Greffe communal de Puidoux, la lettre d'opposition collective munie de 272 signatures. D'autres personnes ont fait opposition à titre individuel.

L'annonce de mise à l'enquête, parue le 6 novembre, a alarmé une grande partie de la population et tout spécialement les habitants du bâtiment locatif (la tour, chemin de Publoz 15) qui n'avaient reçu aucune information préalable à ce sujet.

Il est à noter que le Conseil d'Etat vaudois a pris la décision, le 16 décembre 2019, de s'opposer à la construction de toutes nouvelles antennes 5G dans le canton et que le rayonnement selon l'Académie européenne de médecine environnementale, ne devrait pas dépasser 0,2 V/m. La nouvelle antenne 5G pourrait émettre jusqu'à 4,95 V/m et un établissement scolaire avec environ 450 enfants ainsi qu'une garderie et un accueil extrascolaire se trouvent à 180 m.

Pour faciliter le déploiement de la 5G, le lobby des télécoms pousse actuellement le Parlement afin qu'il adopte en décembre 2020 l'une des options de l'OFEV. Ceci permettrait d'augmenter les valeurs limites de 5V/m à 11,5 V/m ou 20 V/m.

Leur but est de déployer la 5G avec moins d'antennes - plus puissantes et de grande ampleur - relayées par une multitude de petits émetteurs répéteurs, ceci au détriment de la santé de la population et de l'environnement.

Il nous reste à espérer qu'au sein de notre Municipalité, les conflits d'intérêt (municipal ou municipaux travaillant ou ayant travaillé chez Swisscom - ou autre entreprise liée à Swisscom) sauront mettre de côté leurs intérêts personnels afin de prendre des décisions dans le respect de la santé des habitants, des travailleurs de la commune et des enfants rejoignant chaque jour l'école, la garderie et l'unité d'accueil.

Une technologie efficace et moins dommageable pour la santé existe.

La majeure partie de la puissance utilisée par une antenne 5G permet aux ondes de traverser murs et plafonds. Quelles en sont les conséquences sur le corps humain?

Un rapport de médecins - disponible sur <https://bullmed.ch> - exige une technologie différenciée pour l'intérieur et l'extérieur des bâtiments. A l'intérieur: des connexions reliées à la fibre optique. A l'extérieur: un rayonnement de moindre puissance, moins dommageable. A l'intérieur, libre à soi d'utiliser un mini-réseau sans fil ou une connexion par câble.

Quand mettrons-nous l'Humain, son développement et sa santé au centre de nos préoccupations... au lieu d'obéir aveuglément au déploiement sans fin de la technologie? (après la 5G, la 6G!)

Isabelle Goumaz



La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines

Berdoz Electroménager SA
Avenue de Lavaux 63
1009 Pully | T 021 728 30 28
www.berdoz.ch

Attention : chute de prix chez berdoz!

COLONNE SIEMENS
Sèche-linge WT45W4A0CH
9 kg. AutoDrive. Programme Outdoor. Programme rapide (40 min.). Condenseur autonettoyant.

2090.-
au lieu de 3504.-

Miele
Aspirateur traîneau Complete C3

298.-
au lieu de 399.-

AEG
Four BOBZM Gros volume. 8 modes de cuisson. Minuterie. Émailage LongClean.

990.-
au lieu de 1965.-

Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

A découvrir

A travers Bex, il vaut la peine d'en faire le tour

Allons dans le Chablais pour une balade culturelle

Le village de Bex n'est sans doute pas une grande destination touristique, même si elle le fut un temps grâce à ses Bains. Mais il vaut la peine d'en faire le tour, chargé d'histoire, comme nous y invite une brochure (qui comprend un plan des lieux) éditée par la commune.

Tout d'abord, un peu de géographie et d'histoire ! Avec ses 96,56 km², la commune de Bex, qui s'étend sur la plaine du Rhône et les Préalpes, est la

troisième en importance du canton de Vaud. Elle compte quelque 7800 habitants. Le toponyme de in Baccis, lié à un nom de personne, apparaît pour la première fois en l'an 600. Dès le 11^e siècle, la région de Bex appartient à la Maison de Savoie. Puis elle passe sous contrôle bernois en 1476, pendant les guerres de Bourgogne, et cela jusqu'à l'indépendance vaudoise en 1798. Cette époque bernoise est très importante dans l'histoire de Bex, à cause de l'exploitation des mines de sel depuis 1680.

A travers les rues de Bex

Notre parcours commence à la gare CFF, qui jouxte celle du BVB (Bex-Villars-Bretaye). Le Petit Buffet de la Gare a une particularité : ses murs sont ornés d'aquarelles d'un peintre bellerin, Aimé-Félix Nicollerat, qui a séjourné pendant six ans en Egypte. Le long de l'avenue de la Gare, on verra de grandes villas construites en 1908-1909 et inspirées par l'Art nouveau. Puis nous passons devant l'ancien Grand Hôtel des Bains, ouvert en 1824. Il abritait un centre ther-

mal renommé pour son eau sulfureuse. Quant à la chapelle anglaise, elle atteste le fait que de nombreux curistes britanniques séjournaient à Bex. Nous trouvons ensuite sur notre chemin l'ancien Hôtel de l'Ours... devenu Hôtel de l'Union après l'indépendance vaudoise. Jean-Jacques Rousseau, Alexandre Dumas, François-René de Chateaubriand et Victor Hugo y sont séjournés.

Mais nous voilà arrivés devant le temple, ancienne église catholique dédiée à Saint Clément et devenue protestante en 1527, après la Réforme imposée par les Bernois. Son imposant clocher est le second plus haut du canton de Vaud, après celui de la cathédrale de Lausanne. Il jouxte la cure protestante, une belle bâtisse qui date du 17^e siècle. En face, on trouve

la Maison de commune de style classique, construite en 1812, avec ses beaux volets bleus et blancs.

Nous empruntons maintenant la rue Centrale. Attention aux passages des rames du BVB ! L'Hôtel de Ville édifié en 1746-1749 comporte d'élégantes arcades et un restaurant renommé. Nous arrivons à la place du Marché, qui n'a guère changé depuis le 18^e siècle. A cette époque, c'était un centre commercial d'importance, qui attirait des marchands de bétail venus de Bourgogne, du Piémont et de Savoie. Sur la place, le monument Forneret honore la mémoire du commandant des troupes vaudoises qui fut tué en 1798, lors du combat du col de la Croix, une victoire éphémère des habitants des Ormonts favorables à Berne. Charles-Ferdinand Ramuz en



Aspect de Bex & Arts 2020



La Maison de Ville



Décor Art nouveau de la fontaine de l'Allex



Le temple et son haut clocher



L'ancienne église libre et au fond le clocher du temple



La rue Centrale avec l'Hôtel de Ville

parle dans son roman *La Guerre dans le Haut-Pays*.

Puis nous bifurquons vers la rue de la Servannaz. L'église catholique Saint-Clément comprend un curieux clocher-campanile circulaire. Un peu plus loin, il faut s'arrêter à la fontaine de l'Allex, dont le couvert en bois possède des décorations Art nouveau de « style sapin », comme on en trouve à La Chaux-de-Fonds. Retournant en direction du centre du village, on passe devant le Château-Feuillet, belle maison de maître construite entre le 16^e siècle et 1786. On jettera aussi un coup d'œil sur l'ancienne chapelle de l'Eglise libre (avant sa réunification en 1966 dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Et nous voilà parvenus au terme de cette balade historique.

Celle-ci peut être complétée, pour les bons marcheurs, par un autre tour en zigzag sur la colline de Chêtrés, où l'on trouve notamment le Grand Marais, la Roseaie du Diable-Vert et une partie des fortifications Dufour, construites dès 1830 sur le défilé de Saint-Maurice. Elle figure dans la même brochure. Et bien sûr, si vous ne l'avez pas encore fait, ne manquez pas la visite des fameuses Mines de sel, intéressante autant pour les adultes que pour les enfants. C'est dans ses galeries souterraines que se déroule *Les protégés de sainte Kinga*, le dernier et captivant thriller de Marc Voltenauer, un maître du roman policier suisse. Toujours sur le plan culturel, rappelons que dans la « campagne Szilassy », un beau parc à l'anglaise qui domine le bourg, a lieu tous les trois ans Bex & Arts, une grande exposition de sculptures en plein air. La dernière a eu lieu en 2020. Bonne balade !

Pierre Jeanneret

Oron

« Pourquoi avoir coupé tous ces beaux arbres ? »

Coupe de bois au Chanay

Beaucoup de citoyens d'Oron et des environs l'auront remarqué, une coupe de bois à récemment été effectuée au Bois du Chanay en bordure du parcours Vita.

**Certains se demanderont certainement
« Pourquoi avoir coupé tous ces beaux arbres ? »**

Une vieille futaie devenue dangereuse

Les raisons sont multiples, le peuplement concerné par cette intervention était une vieille futaie, les bois y étaient arrivés à maturité et avaient été grandement fragilisés d'une part par la succession de coups de vent et d'autre part par le manque d'eau dû aux périodes sèches et chaudes de ces dernières années. Ces conditions météorologiques dues au changement climatique ne sont malheureusement pas favorables aux essences qui composaient ce peuplement et ont grandement favorisé les attaques successives de bostryches sur les épicéas et fragilisé les hêtres, les rendant dangereux aux abords d'un lieu très fréquenté par la population locale.

Un acte de sécurisation et de repeuplement par des essences mieux adaptées

Au cours des dernières années plusieurs interventions ont dû être réalisées à cet endroit pour sécuriser le parcours Vita, mais

également pour endiguer les pullulations de bostryches et éviter qu'elles ne s'étendent au reste du massif forestier.

La coupe de bois réalisée dernièrement avait pour but, en premier lieu de sécuriser sur le long terme un tronçon du parcours Vita, mais également de valoriser les produits du bois et de faire une conversion du peuplement avec des essences forestières qui seront plus adaptées à l'évolution du climat.

La surface concernée sera reboisée à l'automne 2021, en attendant les rémanents de coupe sont laissés sur place, ils seront mis en tas avant de procéder à la plantation. Cette manière de procéder permet de ne faire qu'une seule intervention pour préparer la surface avant plantation et permet également une meilleure répartition dans le sol des éléments nutritifs issus de la décomposition des rémanents de coupe.

Respect des signalisations de chantiers forestiers

Le service forestier rappelle également à la population que la saison des coupes de bois a commencé et demande aux personnes qui se promènent en forêt de respecter la signalisation des chantiers et de ne pas passer outre les panneaux ou barrières posées sur les chemins forestiers, ceci pour des raisons évidentes de sécurité. Les personnes désireuses de se renseigner au sujet des exploitations forestières peuvent s'adresser au garde-forestier local.

Didier Gétaz

Garde forestier du triage de la Haute Broye



Puidoux

1^{er} décembre, ferme de Praz-Romond

Le canton relance « welQome »

C'est là, dans la ferme de la famille Chevalley, que Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat, Philippe Leuba, conseiller d'Etat et Pascal Meyer de la société QoQa ont choisi de venir présenter à la presse le renouvellement de l'opération « welQome ».

Comme promis, l'Etat de Vaud relance cette opération welQome visant à acheter et à consommer local. On ne change pas une équipe qui gagne: fort de ce précepte, le canton de Vaud et QoQa ouvrent dès le 1er décembre une opération welQome 2! Avec un budget de 20 millions pour un chiffre d'affaires potentiel de 60 millions, ce nouveau welQome arrive à point nommé avant les fêtes et bénéficiera à la fois aux acteurs locaux vaudois et au grand public.

Comme pour la première édition, la communauté tarifaire vaudoise Mobilis et les entreprises de transport du canton seront associées à l'opération.

C'est une opportunité unique de donner un immense coup de pouce à celles et ceux qui font battre le cœur du canton!



Une vache bien curieuse de découvrir des journalistes!

Mais, dans le fond, c'est quoi welQome?

welQome est une plateforme de soutien créée en partenariat avec l'entreprise QoQa et l'Etat de Vaud sur laquelle on achète une offre 20% moins chère tout en offrant 10% de plus-value au commerçant.

Par exemple, un bon de Fr. 100.- dans un restaurant est payé Fr. 80.- et le restaurateur touche Fr. 110.-. Tout le monde y gagne!

Les bons achetés sont valables jusqu'au 31 août 2021. Les bons non utilisés de l'opération welQome 1 seront aussi valables jusqu'au 31 août 2021.

Cette opération uniquement vaudoise vise à soutenir l'économie locale et concerne les secteurs liés aux activités et aux loisirs, la culture, l'hébergement, la restauration, les produits du terroir vaudois, les vigneron et les brasseurs. Bien sûr qu'il faut avoir son siège dans le canton de Vaud et respecter la Charte de durabilité exigée par l'Etat.

C'est évident que ces bons ne sauraient être valables pour des achats dans des commerces de détails et des grandes surfaces commerciales dont les produits proviennent du monde entier.

Pour rappel, la première opération welQome de juin à septembre a mobilisé 1465 commerçants, généré la vente de plus de 300'000 bons et induit plus de 40 millions de francs en faveur des enseignes vaudoises. Les opérations welQome auront ainsi engendré 102 millions de chiffres d'affaires pour les acteurs locaux.

Ces bons sont également valables pour acquérir des abonnements annuels Mobilis à des prix très réduits permettant de voyager dans les transports publics vaudois.

Par exemple:

- Un bon de Fr. 20.- donne droit à un rabais de Fr. 200.- sur un abonnement Mobilis de 1 à 2 zones
- Un bon de Fr. 30.- donne droit à un rabais de Fr. 300.- sur un abonnement Mobilis de 3 à 5 zones
- Un bon de Fr. 55.- donne droit à un rabais de Fr. 550.- sur un abonnement Mobilis de 6 à 9 zones

- Un bon de Fr. 75.- donne droit à un rabais de Fr. 750.- sur un abonnement Mobilis de 10 à 12 zones

Ces bons Mobilis seront disponibles dès le 15 décembre 2020 et aussi valables jusqu'au 31 août 2021.

En outre, durant toute l'opération, QoQa aide les commerçants pour créer le graphisme de leur site et découvrir l'e-commerce, comment gérer le forum, le marketing en partageant leur savoir-faire.

Et comme les fêtes arrivent, il est aussi possible d'utiliser welQome pour offrir des bons cadeaux...

Un grand bravo à la famille Chevalley pour avoir déjà saisi l'opportunité de l'offre welQome 1 pour mettre en avant sa production locale, ce qui lui a valu la présence de la présidente du gouvernement et du conseiller d'Etat « du coin » entourés d'une nombreuse presse enchantée de découvrir en parallèle un « robot de traite » en activité pendant les discours...

Jean-Pierre Lambelet



Photos: J.P. Lambelet

De g. à d.: Pascal Meyer, Loutre in Chief de QoQa (c'est le titre exact); Sylvain Chevalley, ferme de Praz-Romond; Jean-Bernard Chevalley, ferme de Praz-Romond; Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat et Philippe Leuba, conseiller d'Etat

VENEZ TESTER NOS NOUVELLES MACHINES
«DERNIÈRE GÉNÉRATION» PRECOR + MATRIX

GROWING

www.fitnesscomeon.ch



COME ON
FITNESS & FIGHT

Tél. 021 781 30 80 - Route de la Mortigue 1 - 1072 Forel (Lavaux)

Offre spéciale
jusqu'au 31.12.2020

7/7 (05h00-22h00)

CHF **899.-** (1 an, inscription
+ carte offertes)

**BULLES
DE SAVON**
100% naturel

Sans
conservateur

Sans
huile de palme

Vous propose

- Des savons au lait d'ânesse de notre production
- Des savons et shampoings traditionnels



Actuellement, notre asinerie compte 8 ânes dont 2 petits de 6 mois.

La traite s'effectue à la main puis le lait est filtré et conditionné.

En Suisse, le lait d'ânesse est un produit rare et d'exception qui donne des savons nourrissants et soignants pour les peaux fragiles, ou tout simplement pour avoir une peau douce comme Cléopâtre.

Tous les savons sont fabriqués selon la méthode de saponification à froid avec des huiles et beurres végétaux bio choisis en fonction de leurs propriétés.

Points de vente:

- La chenille gourmande, Oron-la-ville
- Nid'Abeilles, Forel Lavaux
- L'Essentiel Hairwellness, la Croix sur Lutry
- Institut de beauté Mel'Ange, Mont /Lsne
- La Boutique Le chêne & la plume, Servion
- Saveurs de vigne, Chexbres



Les savons sont vendus dans
des petits sacs en coton
qui peuvent être rapportés
sur le lieu d'achat.

Annie Bovet • Forel (Lx)
079 756 33 89 • annie.bovet@bluewin.ch

Bourg-en-Lavaux

Le syndic Jean-Pierre Haenni a exprimé ses remerciements et reconnaissance à tous les partenaires de la Municipalité



Un budget 2021 déficitaire, mais largement accepté

17h avaient sonné lorsque les 55 membres du législatif se sont retrouvés sous la houlette de leur président Lionel Gfeller, le 4 décembre. Ils avaient à débattre du budget 2021 et décider de la suite à donner à deux préavis relatifs aux déchets et au futur bâtiment Plant Robert à Cully.

Préalablement, le président a donné connaissance d'un arrêté du Conseil d'Etat vaudois du 2 décembre 2020 modifiant celui du 23 avril 2020 relatif à l'adaptation de certaines règles en matière communale dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Il est notamment stipulé que les séances des conseils généraux et communaux sont accessibles à la presse, mais pas au public. C'est ainsi qu'une personne s'est vue contrainte de quitter les lieux en vertu de l'entrée en vigueur de ce texte le 3 décembre 2020.

Budget 2021 déficitaire

La commission des finances (COFIN) a rendu un rapport fouillé, ce qui a certainement évité un flot de questions de la part des conseillères et conseillers. Sur le plan des investissements, la COFIN relève qu'il est prévu un montant net de Fr. 49,6 mios pour les années 2021 à 2024, alors que la marge d'autofinancement est négative, impliquant un recours à l'emprunt. Fait marquant, pour 2021 c'est un endettement de Fr. 52,4 mios qui s'annonce alors que le plafond d'endettement de la commune est fixé à Fr. 60 mios. La COFIN rappelle qu'un tel endettement aboutit à un ratio considéré comme « mauvais » selon les données cantonales. Une priorisation des investissements est indispensable et urgente et seuls les investissements essentiels et répondant à un besoin absolu devraient être pris en compte.

La marge de manœuvre de la Municipalité quant au niveau des charges maîtrisables a été analysée et elle doit être considérée comme insignifiante. En revanche, elle dispose de la possibilité d'augmenter les taxes et prix de vente de l'eau, les déchets taxés et le service des eaux devant être équilibrés, ce qui n'est pas le cas.

La COFIN a proposé 6 amendements qui ont largement passé la rampe au moment du vote. En définitive, l'excédent de charges 2021 budgété s'élève à Fr. 3'091'400 et la marge d'autofinancement négative à Fr. 1'000'300. **Ce budget a été voté par 54 oui et une abstention.**

La saga des éco-points

En 2016, le Conseil a octroyé un crédit d'investissement de Fr. 630'000 pour une implantation de huit éco-points. En 2018, c'est un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 168'000 pour la réalisation de sept éco-points, celui de Cully devant faire l'objet d'une réévaluation. Une étude très fouillée a été menée par la Municipalité quant au choix de l'emplacement, en concertation avec les services cantonaux. L'emplacement choisi se trouve être à la route de la Corniche à Cully (rond-point de la gare). Tant la COFIN que la commission ad'hoc se sont ralliées aux conclusions du préavis municipal 14 / 2020. Quelques voix se sont élevées contre ce préavis, tout particulièrement en raison de son emplacement, des nuisances induites, des problèmes de circulation, allant jusqu'à proposer un renvoi à la Municipalité pour une nouvelle étude... Ces diverses remarques ont été balayées par le municipal Raymond Bech en charge des déchets. **Au vote, le préavis accordant un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 292'000 pour cette installation a été accepté par 35 voix, 14 contre et 6 abstentions.** Ainsi le crédit total pour les huit éco-points s'élève à Fr. 1'090'000 hors taxes. La saga des éco-points aurait-elle trouvé son épilogue ?

Bâtiment Plant Robert, ch. de Courseboux 2 à Cully

Ce préavis 20 / 2020 a pour objectif de décider

du crédit couvrant des plans d'exécution partiels et obtenir des appels d'offres selon la procédure des marchés publics pour obtenir un devis général basé sur soumissions. La réalisation pourrait ensuite se faire par une entreprise générale ou par des mandataires en direct par la commune. L'architecte sera celui qui a gagné le concours, le bureau Bonnard et Woelfrey, lauréat également de Cully Gare.

En relation avec le parking futur, sa rampe d'accès est prévue au printemps 2021. Or, le sous-sol de Plant Robert est plus bas qu'une grande partie de cette rampe. Cela implique une réalisation en sous-œuvre si la réalisation de ce bâtiment se fait après la rampe. Une économie certaine d'environ Fr. 150'000 est ainsi possible en construisant le mur du futur sous-sol et la dalle sur la rampe en même temps.

La Municipalité demande un crédit d'étude Fr. 300'000 TTC pour la réalisation des plans de projet définitifs et des appels d'offres concernant la future construction au chemin de Courseboux 2 et l'octroi d'un crédit de Fr. 130'000 TTC pour la réalisation des plans de détail et la construction de la couverture de la rampe d'accès au parking communal et du mur du sous-sol du bâtiment Plant Robert liés à la rampe. **La COFIN et la commission ad'hoc ont avalisé ces deux crédits et le Conseil les a acceptés à l'unanimité.**

Communications municipales et divers

Se représenteront pour la future législature: Evelyne Marendaz-Guignet, Jean-Pierre Haenni, syndic, Raymond Bech, vice-syndic, Jean-Paul Demierre et Jean-Christophe Schwaab.

Après avoir été syndique d'Epesses depuis 1998 et jusqu'à la fusion, puis municipale de Bourg-en-Lavaux, Nicole Gross a décidé de ne pas se soumettre à une nouvelle réélection. Il en va de même

pour Georges Hauert qui a passé 24 ans au législatif de Grandvaux, puis municipal de cette ancienne commune et de Bourg-en-Lavaux depuis 19 ans.

Le conseiller Marc-Henri Noverraz a attiré sur le danger que représente le carrefour de la Corniche, Colombaire et débouché des Fortunades. Selon le municipal Jean-Paul Demierre, ce carrefour et d'autres de la commune ont été pris en compte pour une amélioration en concertation avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR-VD).

Les commerçants de Cully seront ouverts les trois prochains dimanches matin.

La vente des sapins de Noël aura lieu samedi 12 décembre de 10h à 12h30 sur la place R-T. Bosshard à Riex.

Le syndic Jean-Pierre Haenni a exprimé ses remerciements et reconnaissance à tous les partenaires de la Municipalité et émis ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

JPG



Plan de situation de l'éco-point de Cully

Hommage

Unique, dévoué, toujours engagé pour les bonnes causes

Paul Maurice Gilliéron nous a quittés

C'est avec émotion qu'une partie du Conseil de l'Abbaye de Ropraz a eu le privilège de dire adieu à « Popol », greffier de 2007 à 2016, vendredi 27 novembre, à l'église de Corcelles-le-Jorat.

Paul-Maurice nous a quittés, dans sa 81^e année, il a laissé son enveloppe terrestre, devenue fragile et parfois lourde à porter, pour naître au ciel.

Il laisse, à toutes celles et ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin, un immense sentiment de gratitude et de reconnaissance pour tout ce qu'il a apporté à chacune et chacun.

Paul Maurice était unique, dévoué, toujours engagé pour les bonnes causes. Il occupe, au fil des années, des postes de greffier, conseiller de paroisse, puis caissier, conseiller général, etc... la liste est trop longue pour tenter de ne rien oublier, tant Popol à mouiller sa chemise pour la communauté joratoise. Il aime le travail bien fait, est méticuleux, perfectionniste, peut-être à l'excès parfois.

Son amour pour son prochain, pour autrui, le conduit à montrer de la bienveillance en toute occasion, de la modestie dans ces propos, même s'il sait ce qu'il se veut et qu'il le dit volontiers. Il aime échanger et négocie volontiers avec diplomatie, en faisant comprendre, quand il y a désaccord, que l'essentiel est le respect mutuel; c'est avec un de ses traits d'humour inimitable que la relation se poursuit en bonne harmonie.

Popol passe des heures à aider soutenir, il est un technicien hors pair, sonorise,

met en image. Cassettes, CD, montages, il sait faire. Toutes ses productions sont, elles saussis, empreintes de ce souci d'aller le plus loin possible dans la qualité. Qui n'a pas fait appel à ses services dans ce Jorat dont il est le pur produit. Popol était aussi un peu le gardien de certaines traditions, un modèle de bon sens.

Il partage régulièrement des « power point », messages marquant son attachement à la famille, aux amis. Son écriture est comme lui: généreuse, chaleureuse, elle fait plaisir et apporte de précieuses informations.

Il aime les spectacles les soirées locales où son rire emplie la salle et est appréciée des « artistes »; on disait, tu entends Popol est là ce soir.

Paul-Maurice fait partie de ces êtres d'exception qui ont accompli une mission sur cette terre, en donnant le sentiment qu'il est naturel de s'entraider, d'encourager, de soutenir, de faire rayonner cette foi chrétienne qui était bien ancrée en lui.

Bien sûr, il nous manque déjà, mais en regardant les pages de son livre de vie, vie qui n'a pas été un long fleuve tranquille, nous ne pouvons que nous réjouir de tout ce qu'il a apporté, ne pas l'oublier et essayer de prendre un peu modèle sur lui pour rendre notre monde meilleur.



Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article paru le 3 décembre. Les petits écoliers sont accueillis dans la ferme à Ecoteaux, de Sophie et Nicolas Boudry et non Alain. Avec nos excuses.

Ses amis :

Claude Jordan, aux Cullayes ;

Martine Rouvet, aux Cullayes ;

Olivier Thétaz, aux Cullayes ;

ainsi que ses connaissances

ont la tristesse de faire part du décès de



Monsieur André POULY

enlevé à leur tendre affection le 5 décembre 2020, des suites du covid, dans sa 83^e année.

Un adieu lui sera rendu lors de la remise de ses cendres au columbarium du cimetière des Cullayes, aux côtés de celles de son frère Jean-Pierre

Un merci tout particulier est adressé au personnel du service de médecine interne et du service des soins intensifs du CHUV à Lausanne, pour sa gentillesse et son dévouement

Publicité

4720

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Lutry

Dernière séance de l'année du Conseil communal

Perspectives financières pour l'année à venir

Budget déficitaire, nombreuses réponses de postulats et multiples élections, voilà à quoi se sont confrontés les membres du Conseil communal de Lutry le samedi 5 décembre. Avec 25 points à l'ordre du jour, la salle du Grand-Pont a permis d'effectuer les trois heures de cette séance et tous les rendez-vous politiques de l'année en respectant les mesures sanitaires.

Une modification à la hausse du budget est souhaitée afin de rendre la bibliothèque plus dynamique. Le conseiller Claude Weber dépose un amendement afin d'améliorer les prestations proposées par ce lieu littéraire. Selon lui, un nouveau poste de travail (30%) doit être créé pour soulager la bibliothèque actuelle. Cela permettrait de proposer des horaires d'ouverture plus importants et ainsi ne pas péjorer l'accès à la culture des Lutryens. Un surcoût d'environ 30'000 francs sera à prévoir au budget 2021.

Avec 26 voix contre, 23 pour et 3 abstentions, cet amendement est refusé et sera reconduit par voie de postulat prochainement.

Un autre amendement est déposé par Dominique Roulet afin de rénover l'installation audio de la salle de gymnastique du Grand Pont. «Il serait judicieux d'investir dans une sonorisation moderne dans cette salle construite il y a une vingtaine d'années. Cela permettra aux sociétés locales de travailler dans de meilleures conditions lorsqu'elles se rencontrent ici.» L'amendement préconise d'augmenter le budget dédié à cet emplacement de 4000 francs, soit de 6000 à 10'000 francs.

Les mains se lèvent et les scrutateurs procèdent au comptage: 42 voix contre, 15 pour et 7 abstentions.

3.8 millions de déficits

«Suite au contexte économique inhabituel, le budget 2021 a été réalisé avec de grandes précautions», informe le président de la commission des finances, Patrick Sutter.

«En effet, autant pour les charges de fonctionnement à venir que pour les recettes fiscales, l'impact du Covid-19 reste difficilement mesurable», poursuit ce dernier. Des charges estimées à 73'747'000 francs. Avec une baisse de 3% de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, c'est un manque à gagner de 1'165'000 francs pour la ville du bord du lac. La réévaluation à la hausse de l'impôt sur le bénéfice des entreprises ces deux dernières années a quant à elle permis de récolter 475'000 francs.

En résumé, le budget 2021 de la commune de Lutry présente un déficit de 3.8 millions après allocation aux amortissements, aux réserves obligatoires et une insuffisance d'autofinancement de 1.8 million (voir encadré).

RÉSUMÉ - CHIFFRES DU BUDGET 2021

Résultat d'exploitation 2021 de la Commune	
Comptes de fonctionnement :	
+ Revenus sans les SI	Fr. 71'137'000
- Charges sans les SI	(-) Fr. 73'747'000
+ insuffisance d'autofinancement Bourse communale	(-) Fr. 2'610'000
+ Bénéfice du Service de l'électricité en faveur Bourse	+ Fr. 786'000
+ insuffisance d'autofinancement de la Commune	(-) Fr. 1'824'000
+ Prélèvement sur fonds de réserves spécifiques	+ Fr. 217'000
- Attribution au fonds de réserves obligatoires	(-) Fr. 361'000
- Amortissements budgétaires obligatoires	(-) Fr. 1'828'000
- Perte après amortissements et réserves obligatoires	(-) Fr. 3'816'000

Le budget 2021 est accepté à l'unanimité moins trois abstentions.

Crédits supplémentaires au budget

Le deuxième préavis concerne l'obtention de crédits supplémentaires (1'219'000 francs) au budget de la bourse communale et des Services industriels. L'enveloppe budgétaire se définit comme telle: «Crédit d'investissement pour les travaux conventionnels. Le service des eaux 1'120'000 francs, service de l'électricité 985'000 francs, de l'éclairage public 275'000 francs et du service du gaz 210'000 francs», précise le président en conclusion de ce point 6 de l'ordre du jour.

Le préavis accepté à l'unanimité moins cinq abstentions.

Réponses de motions

Le conseiller Guy Wolfensberger avait déposé une motion lors de la séance du 7 décembre 2019. Son objectif était de présenter un plan de rénovations énergétiques pour l'ensemble des bâtiments communaux et de prioriser ces travaux à l'horizon 2021-2026, d'adapter les budgets d'investissements dès l'exercice 2021 et d'intégrer la notion d'efficacité énergétique pour les futurs projets de constructions. La Municipalité a procédé à une étude ad hoc afin de développer une réponse convenable: «L'étude a révélé que la com-

mune possède une centaine de bâtiments sur l'ensemble de son territoire», informe le document.

D'après cette analyse, une quinzaine de ces bâtiments peuvent être considérés comme d'importants consommateurs d'énergie. Depuis 2008, la commune procède au suivi énergétique de son parc immobilier sous l'égide de la Confédération dans le cadre du programme SuisseEnergie. De plus, la commune est membre de l'Association Cité de l'énergie depuis le 6 août 2014. Un label désigné à Lutry le 19 juin 2018. «Consciente des enjeux environnementaux actuels, la Municipalité est déterminée à poursuivre ses efforts en la matière.» La réponse des autorités municipales mentionne plusieurs phases afin d'établir un diagnostic complet de tous les bâtiments lutryens. Le coût moyen par édifice est estimé à 5700 francs. Ce montant a été accepté lors du préavis sur le budget 2021, les travaux d'évaluations débuteront à l'horizon 2022.

Réponse acceptée à l'unanimité par le Conseil moins une abstention.

Congé paternité

Une motion avait été déposée par le conseiller Denis Aguet afin d'octroyer un congé paternité de 4 semaines pour le personnel de la commune. Pour la Municipalité, il est difficile d'estimer les réelles conséquences financières que ce congé paternité pourrait avoir sur les finances communales. Cependant, au vu des faibles cas annuels estimés, la charge de travail devrait pouvoir être supportée sans faire appel à du personnel temporaire. Si cela ne devait pas être le cas, les indemnités APG couvriraient en grande partie cette dépense.

Réponse également acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Réponse au postulat de Claude Weber relatif à la création d'un trottoir à la route de Vevey. Acceptée à 43 voix pour, 13 contre et trois abstentions. On poursuit avec le postulat du conseiller Patrick Sutter voulant améliorer les échanges entre les différents moyens de transport. «Je remercie la Municipalité pour sa réponse. Je ne suis pas entièrement satisfait par le contenu de

cette réponse.» Dans son rapport, les autorités lutryennes précisent qu'elles favorisent l'utilisation des transports publics au détriment des parkings d'échange pour voitures. Un objet accepté à l'unanimité moins huit abstentions. La réponse au postulat déposé par Ludovic Paschoud pour une politique culturelle affirmée et ambitieuse est acceptée à 33 voix contre 18 voix négatives et 14 abstentions. Le dernier postulat est relatif à une politique en faveur des personnes âgées. La réponse de la Municipalité ne satisfait pas le postulant, André Liechti. «J'aurais souhaité que la Municipalité démontre son engagement dans les années à venir, qu'elle développerait une vraie politique en faveur de nos aînés. C'est ce qu'il manque dans cette réponse.» **Malgré cela, la réponse est acceptée par 44 voix, six contres et treize abstentions.** La dernière réponse de postulat concerne des mesures favorisant la transition énergétique: adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

Elections

Les élections pour le renouvellement du Conseil communal de Lutry débutent avec la place de vice-président du Conseil. Caroline Brennecke remplacera Cindy Freudenthaler qui démissionne de ce poste en raison de son déménagement dans une commune différente. Maximilien Westphal est nommé comme scrutateur suppléant. La commission de gestion voit l'arrivée de deux nouveaux membres avec Monique Weber-Jobe et Antoine Blondel. De son côté, la commission des affaires immobilières voit l'élection d'Olivier Bridel. Le nouveau membre de la commission de recours en matière d'impôts sera Maximilien Westphal. La commission des récusations voit l'arrivée d'Axel Kuonen et celle de Jean-François Chapuisat au sein de la commission des affaires régionales et intercommunales. La commission consultative d'urbanisme voit l'arrivée de Vincent Opper et l'on termine avec l'Association intercommunale de l'ORPC du district Lavaux-Oron avec l'élection de Jean-François Chapuisat.

Thomas Cramatte

Belmont-sur-Lausanne

«Nous ne devrions pas subir d'augmentation cette année par rapport au budget voté fin 2019»

Comptes impactés par la pandémie

La fin d'année se traduit souvent comme un véritable marathon. Pour le monde politique, cette période rime avec l'adoption des budgets. C'est la commune de Belmont-sur-Lausanne qui entame les discussions autour des prévisions financières le jeudi 3 décembre dernier. La séance du Conseil communal avait réuni 43 membres à la salle de gymnastique du complexe scolaire d'Arnier.

Communications

Après les traditionnelles formalités ouvrant cette séance, la syndique Nathalie Greiner informe de la situation au sein de l'administration: «Notre grande rigueur en ce qui concerne les mesures sanitaires nous ont permis, pour le moment, d'être épargnés par la deuxième vague.» En effet, seuls deux cas de Covid-19 ont été déclarés au sein des employés affiliés à la commune.

Toujours dans la thématique de la sécurité, la syndique informe de la fermeture imminente de la caserne des pompiers. L'effectif actuel n'est plus suffisant pour assurer les éventuelles interventions. Avec huit départs depuis le printemps, le minima de vingt personnes pour maintenir le DPS (Départ premier secours) n'est pas atteint. «Nous devons dès lors nous résoudre à fermer notre caserne au 31 décembre.» Bien entendu, cette fermeture n'altérera pas la couverture du SDIS Ouest-Lavaux rassure la syndique.

Comptes impactés par la pandémie

C'est au tour du municipal en charge des finances, Jean-Claude Favre de prendre le micro. «L'ensemble des charges induites par la Covid-19 se monte actuellement à 45'835 francs.» Une somme qui a permis l'acquisition de matériel sanitaire ainsi que le nettoyage additionnel. Hormis cet excédent, les charges semblent être sous contrôle. «Nous ne devrions pas subir d'augmentation cette année par rapport au budget que vous avez voté fin 2019.»

Une nouvelle solution de gestion informatique des documents (bourse communale) débutera vendredi 4 décembre. L'objectif est de dématérialiser l'ensemble de la documentation par un système d'archivage numérique. Gargantua est déjà utilisé avec succès dans la plupart des services de la commune de Pully.

Aménagement

Les travaux concernant le collecteur d'eau et la colonne d'eau potable sont terminés au chemin des Pâquis. Cependant, les travaux ont montré que le revêtement de la chaussée ne répondait pas aux exigences modernes de circulation. Un surcoût estimé à 48'330 francs est à prévoir afin de procéder à la reconstruction complète de la chaussée.

Catherine Schiesser, municipale en charge de l'urbanisme conclut les communications en informant l'avancement du Plan d'affectation communal (PAco). Le 8 octobre dernier, la Municipalité entendait mettre ce dossier à l'enquête publique d'ici la fin de l'année. En raison de plusieurs incompréhensions avec les autorités cantonales, le PAco est reporté au début d'année prochaine. «Nous gardons espoir de pouvoir débiter ce projet dans la présente législature», conclut la conseillère municipale.

Budget 2021

Avec des recettes communales de 24'654'930 francs et des charges de 25'251'831 francs, Bel-

mont-sur-Lausanne présente un excédent de 596'900 francs. Le compte capital de la commune se monte de son côté à plus de 1'441'000 francs, ce qui permet d'assurer ces dépenses: «Le budget doit respecter le souhait de limiter les charges à l'essentiel», précise le municipal des finances, Jean-Claude Favre. Lors de l'unique préavis de la séance, plusieurs interventions demandent des précisions. Par exemple des charges en hausse dans l'administration. «Consciente du besoin de maîtriser les coûts, la Municipalité est cependant inquiète quant au manque de ressources humaines de ses collaborateurs», explique la syndique. Afin de soulager ses effectifs, la Municipalité crée trois nouveaux postes de travail. Un chef d'équipe aux services extérieurs, un responsable RH (Ressources humaines) à 60% et un poste d'adjoint à la bourse communale à durée déterminée. Le conseiller Vladimir Novak (Cancroires indépendants) questionne la Municipalité quant au déficit de prêt de 600'000 francs sur le budget initialement présenté. «Nous sommes dans une période économique difficile, il est par conséquent important d'être prudent avant la tempête qui s'annonce. Est-il vraiment nécessaire d'embaucher des chefs incluant des charges importantes alors que le budget est déficitaire? Pour ma part, je pense qu'il faudrait refuser ce préavis et revoir ces postes de cadre.» La Municipalité précise que ces services nécessitent une professionnalisation afin d'être actifs. Après cette réponse et plusieurs interventions d'autre conseiller, Vladimir Novak accepte ce budget. **Il est accepté à l'unanimité.**

Nomination à la commission de gestion

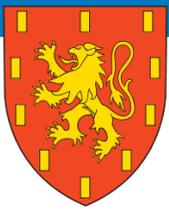
Marina de Watteville a décidé de ne pas se représenter pour la future année à la commission de gestion. «Nous te remercions infiniment pour toutes ces années au sein de la commission», exprime la conseillère Sandrine Rainotte. Elle poursuit en présentant Axel Boggio en remplaçant de Marina de Watteville.

Une fois cette nomination accomplie, le conseiller Jean-Pierre Bolay questionne sur la qualité de l'eau à Belmont.

«L'émission «A bon entendeur» avait révélé de sérieux problèmes liés aux résidus de chloro-thalonnit dans l'eau des communes suisses.» La commune est rattachée au même circuit d'eau potable que la ville de Lausanne, ce qui permet un contrôle presque permanent de la qualité de l'eau. «Des traces de chloro-thalonnit ont été décelées lors de récentes analyses, mais la quantité présente est inférieure au tiers de la dose prescrite pour l'eau potable», précise le municipal Philippe Michelet.

Avant de conclure ce dernier rendez-vous politique des Belmontois, le président informe que le traditionnel repas n'aura pas lieu en raison de la situation sanitaire. Mais par élan de solidarité envers les restaurateurs, un bon de 50 francs sera remis à chaque conseiller afin de partager un repas dès la réouverture de ces derniers le 10 décembre prochain.

Thomas Cramatte



Oron

Conseil communal du 7 décembre

Une fin d'année à crédit

52 membres étaient présents pour le dernier rendez-vous politique de la commune d'Oron. Au programme: cinq préavis totalisant dix points à l'ordre du jour. A l'approche des fêtes, le budget était l'élément central avant de clore 2020. Ce lundi 7 décembre, les conseillers se sont également penchés sur des crédits d'investissements pour faire apparaître le nouveau visage d'Oron.

Indemnité de la Municipalité

Le président, Fabrice Chollet, amorce cette séance avec un premier préavis. Il traite de la modification des indemnités en faveur des membres de la Municipalité. «Avec le développement démographique d'Oron, 5500 et maintenant près de 6000 citoyens, les dicastères sont sujet à fluctuer en fonction des investissements demandés au municipaux», communique le syndic, Philippe Modoux. La rémunération des membres de la Municipalité et du syndic ne doit pas être source de motivation pour un engagement politique. «Mais ce serait une erreur de ne pas en tenir compte. Il est important de permettre à ses membres de consacrer le temps nécessaire à la charge politique sans diminuer la rémunération financière», mentionne le rapport du dit préavis.

Cette révision d'indemnisation ne prévoit pas de réel changement pour le syndic (60'000 francs pour un taux d'activité d'environ 50%), seuls les conseillers municipaux verront augmenter leurs rémunérations. Avec un taux d'activité de 40%, leurs rémunérations augmenteront de 15'000 francs par année, soit 45'000 francs. Ce premier préavis est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Budget futur

En comparaison à de nombreuses communes vaudoises, la pandémie a également perturbé les prévisions économiques de l'exécutif d'Oron. «Le budget 2021 a été réalisé avec une grande prudence en raison de la pandémie», précise le président de la CoFin (commission des finances), Cédric Ottet. Les charges s'élèvent à 24'726'100 francs alors que les revenus communaux s'élèvent eux, à 24'628'600 francs, soit une différence de 97'500 francs. La CoFin a par conséquent constaté que la marge d'autofinancement de 1'322'200 francs ne permettra pas d'investir sans avoir recours à l'emprunt, hormis si le budget 2021 soit revu à la baisse. «De nombreuses inconnues se présentent pour l'année prochaine, il est important de minimiser les charges». Ainsi la charge d'amortissement est revue à la baisse de 262'600 francs. Le budget 2021 a été adopté à l'unanimité.

Station d'épuration

La STEP située à Ecublens (Fribourg) revoit ses statuts de répartition des charges envers

ans. Son siège, lui, sera maintenu à Oron», souligne le rapporteur. L'objectif des transformations est de pouvoir traiter une quantité d'eau

portant les coûts à 8'283'000 francs. Un préavis accepté à l'unanimité.

Gare routière

Fin 2019, le Conseil communal avait accepté le crédit d'étude 108'000 francs pour la réalisation de la gare routière et l'accès aisé au Centre sportif. La mise à l'enquête publique a eu lieu en deuxième partie de cette année (du 29 août au 27 septembre), il en résulte une remarque et deux oppositions. Ce soir, les membres du Conseil sont appelés à voter un crédit d'investissement de 2'980'000 francs pour la réalisation de cette gare routière. Florian Mayor dépose un amendement afin que la Municipalité apporte des précisions et modifie cet objet: «L'agrandissement du parking public ne permettra pas de valoriser la mobilité douce». Sans ce développement, le crédit d'investissement ne s'élèverait plus qu'à 1'190'300 francs. Le président procède alors aux votes sur cet amendement. Les mains se lèvent et le résultat tombe: l'amendement est refusé. La discussion est désormais ouverte sur le préavis initialement présenté à l'ordre du jour. La Municipalité répond aux quelques interrogations avant de clore les pourparlers. On procède alors au vote: accepté à une grande majorité.

Communications

Le syndic a pris part aux communications en fin de séance. «Vous savez que nous arrivons bientôt à la fin de cette législature. Vous serez donc tous reconduits jusqu'à la fin de l'année prochaine. Pour ma part, je tiens à informer que je ne serai pas candidat à ma succession», annonce avec émotion Philippe Modoux. Arrivé à la Municipalité par hasard en 1989, il partage ses premiers moments au législatif. «Nous allions avec un stagiaire en Gruyère, nous nous sommes arrêtés mettre de l'essence au centre d'Oron. Là, il y avait tout un comité qui réfléchissait pour trouver un troisième candidat à la Municipalité. Je n'ai pas le souvenir d'avoir mis les pieds à Bulle». Il remercie et félicite le Conseil pour toutes ces années à son côté. S'il reste encore quelques mois avant la fin de la législature, Philippe Modoux aura siégé douze ans en tant que conseiller municipal et vingt ans à la syndication.

Thomas Cramatte



Philippe Modoux, syndic depuis vingt ans, ne se représentera pas pour la prochaine législature

ses communes membres. S'agissant de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye, Veveysse-Oron-Glâne (VOG), celle-ci désire répondre à la législation cantonale. Plus particulièrement en ce qui concerne les finances communales. «Pour information, la commune d'Oron participe à environ 25% des charges de cette Association», précise le rapporteur de la commission ad hoc, Eric Ramseier. Une limite d'endettement avait été fixée à 8 millions pour la législature en cours. Mais à l'aube de la prochaine législature, le cautionnement de la commune pourrait se voir augmenté (4.5 millions) et devra par conséquent être soumis à votation dans un futur Conseil communal. «Actuellement en rénovation, le site d'épuration La Verna se verra agrandi d'ici deux

plus importante et de nettoyer les micropolluants des flots. Préavis accepté à l'unanimité

Réservoir et crédit complémentaire

Toujours au sujet de l'eau, un crédit d'investissement avait été accordé par le Conseil communal à l'été 2016. Son objectif est la réalisation d'une première étape du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Des travaux qui concernent le réservoir d'eau des Clos à Oron-le-Châtel. «Suite à une mauvaise estimation du devis initial et la complexité des travaux, le financement des rénovations du réservoir doit être revu», communique le président de la commission ad hoc. Pour conclure la première étape du PDDE, la Municipalité sollicite une augmentation de 1'771'000 francs au crédit initial de 6'512'000,

Savigny

Conseil communal du 7 décembre 2020

Le référendum contre le rachat de l'hôtel-restaurant des Alpes a abouti

Toujours masqués, bien loin les uns des autres, mais quand même tous dans la même salle, ça fait du bien de pouvoir se réunir pour cette dernière séance d'une année pandémique vraiment pas comme les autres...

Le président, Christian Aeschlimann, procède à l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 et à l'assermentation de deux nouveaux conseillers, Patrick Glauser et Steve Cosandey.

Dans les rapports des délégués aux conseils intercommunaux, Viesturs Simanis rapporte qu'à l'ASEL (Association sécurité est lausannois) le budget 2021 a été accepté et que la part de Savigny sera de Fr. 494'000.-.

Pour l'ORPC Lavaux-Oron, Laurence Libal informe le Conseil que le budget a également été accepté et que la somme dévolue à Savigny est de Fr. 78'910.-.

Le préavis municipal 09/2020 relatif au budget 2021 est présenté par la Municipalité qui souligne les points suivants:

A l'instar de nombreux pays, la Suisse est frappée par la crise exceptionnelle du Covid-19. Cette dernière touche notre économie dans son ensemble et a pour conséquence des pro-

jections à court, moyen et même long terme très compliquées, voire impossible à chiffrer. Nous estimons que les plus gros impacts auront lieu dès 2022. Pour le budget 2021, la Municipalité est restée prudente et l'impôt sur le revenu des personnes physiques a subi une diminution en lien avec le Covid-19. Pour l'impôt sur les personnes morales, c'est aussi très compliqué de faire des projections et le projet de budget est resté conforme aux années précédentes.

Budget accepté

Par rapport au budget 2020, les charges de fonctionnement augmentent de Fr. 304'500.- (+ 1,95%) et les revenus diminuent de Fr. 64'100.- (-0,41%).

Le budget est élaboré sur la base du taux d'impôt de 69 points voté le 7 octobre 2019

Les charges d'exploitation sont de Fr. 15'858'400.-

Les revenus d'exploitation sont de Fr. 15'676'000.-

Donc, un excédent de charges de 182'400.-.

Philippe Matter, rapporteur de la commission des finances souligne que l'impact des effets de la pandémie ne ressort pas clairement dans ce budget et que la création d'un fonds Covid aurait pu être prévu. Malgré ces incertitudes, la commission des finances recommande son approbation.

Le conseiller Alain Perreten propose un amendement pour que la commune prenne en charge un abonnement par ménage au journal hebdomadaire «Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat», ainsi qu'un autre amendement concernant les impôts sur les successions. Ces deux amendements permettent au budget de conserver le même bilan final.

Les deux amendements Perreten étant acceptés, le budget 2021 a pu être approuvé à une large majorité.

La syndique, Chantal Weidmann Yenny, informe le Conseil que le référendum déposé suite à l'acceptation par le Conseil communal du 5 octobre 2020 du préavis 10/2020 concernant

l'achat de l'hôtel-restaurant des Alpes a abouti avec 534 signatures. Ce référendum sera donc soumis à une votation populaire le 7 mars 2021 pour autant que l'objet de l'achat ne soit pas vendu à un tiers d'ici là.

Tous les membres de la Municipalité remercient chaleureusement tous les employés communaux pour leur engagement sans faille durant cette année 2020 qui n'a vraiment pas été facile.

Quelques questions concernant le nouveau marquage des pistes cyclables sur la route cantonale, le plan de classement des arbres et la vente de la propriété «Mobutu» trouvent une réponse adéquate de la part de la Municipalité.

La secrétaire du Conseil communal, Martine Marro, est applaudie et fleurie pour ses cinq années de service et elle souhaite beaucoup de plaisir à accomplir cette tâche à Martine Aubry Morand qui lui succède.

Jean-Pierre Lambelet

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Rue du Temple 17, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Di 13 décembre de 11h à 12h
Pharmacie de l'Hôtel de Ville, Echallens
Tél. 021 883 00 70

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 98 DIFFICULTÉ: 2/4 THIERRY OTT

	2	6			7	8	3	
9	3		1				7	2
1								6
7			8		1		2	
	1		5		9			4
8								3
2	5				3		1	9
	6	1	9			7	5	

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°97								
7	2	3	4	5	8	9	6	1	
9	5	4	3	1	6	2	8	7	
1	6	8	9	2	7	5	3	4	
3	1	6	7	4	9	8	2	5	
5	8	2	6	3	1	7	4	9	
4	9	7	2	8	5	6	1	3	
6	4	5	8	9	3	1	7	2	
8	3	1	5	7	2	4	9	6	
2	7	9	1	6	4	3	5	8	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 13 décembre 2020

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Le nombre de participants maximum est de 30 personnes

Paroisse d'Oron-Palézieux			Paroisse de Pully-Paudex		
Palézieux	10h00	Avent III	Chamblandes	9h15	cène
			Le Prieuré	10h45	cène
Paroisse du Jorat			En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch		
Mézières	10h00	Avent III			
Paroisse de Savigny-Forel			ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE		
Savigny	10h00	Avent III	St-Martin	10h00	La Perrausa
			Oron	10h00	Les Pralets
Paroisse de Villette			ÉGLISE CATHOLIQUE		
Cully	10h30		Chapelle	18h00	messe
			Cully	9h30	messe
			Lutry	10h00	messe
			Rue	14h00	messe
			Ursy	9h30	messe
Paroisse de Belmont-Lutry					
Lutry	10h00	max. 30 pers. inscr. oblig.			

PB BELET & Cie

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURES
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS
GÉRANCES - RÉGIES ET
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité adaptée à vos besoins!

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37, Pully
www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 10 au mercredi 16 décembre Mis à jour le 08.12.20

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 10	+1° -3°	+1° -1°	+2° +0°
VE 11	+2° +1°	+2° +2°	+4° +3°
SA 12	+3° +1°	+3° +2°	+5° +3°
DI 13	+3° -1°	+4° +0°	+6° +2°
LU 14	+6° +1°	+6° +2°	+7° +3°
MA 15	+6° +1°	+7° +2°	+8° +3°
ME 16	+5° +1°	+6° +2°	+7° +3°

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Reprise des sorties VOD spécial confinement
Plus d'information sur :
www.cinemadoron.ch

Projections privées possibles à la demande
Maximum 5 personnes
Réservations sur : 021 907 73 23
ou 076 567 12 91 ou cinemadoron@gmail.com

Chexbres

Le cinéma de la grande salle est fermé
jusqu'à nouvel avis.
Plus d'information sur :
www.cinechexbres.ch

Carrouge

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie
du COVID 19 et en application des décisions prise
par les autorités, les séances programmées
sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinema-du-jorat.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.-
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

PHOTOGRAPHE OFFICIEL
Michel Dentan
www.md-photos.ch

TIRAGE
Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Elleflass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Céline Maman et Blaise Marro
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

AGENDA

Cully

Jusqu'au 20 décembre
et 13 au 23 janvier
(me-sa de 15h à 18h et sur rdv)
à la galerie Davel 14, «Nodal Lines»,
exposition de Tami Ichino.
www.davel14.ch

Ropraz

Jusqu'au 31 janvier
(je-di de 14h à 18h et sur rdv) (fermé
entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier)
«Entre art et artisanat», exposition
de céramiques de Jenny Andrews,
Suzy Balkert, Jens Balkert, Line Dutoit
Choffet, Guiseppe Marcadent,
Camille Rapin et Pauline Tornare.
www.estree.ch

Savigny

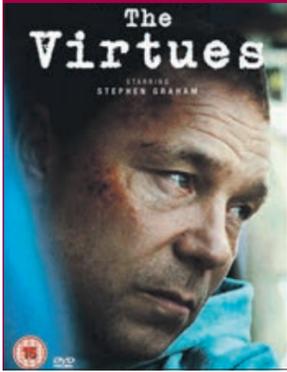
Jusqu'au 28 décembre
à la boutique-galerie p'ARTages,
marché de Noël avec
50 artisans-créateurs.
www.boutiquepartages.ch

Solidarité

Ces dernières années, le **Rotary Club Jorat** organisait un événement de Noël pour les familles, au Zoo de Servion. En raison de Covid-19, l'événement a été annulé. En lieu et place de cet événement, les rotariens ont distribué des cadeaux de Noël aux classes 1P et 2P de la région. En photo le directeur du Zoo de Servion Roland Bulliard et le président du **Rotary Club Jorat** Jouni Heinonen.



Cinéma



«The Virtues» Minisérie de Shane Meadows

En 2006, Joseph (Stephen Graham) la quarantaine, divorcé, déprimé, se réfugie dans l'alcool. Sa dépendance s'accroît alors qu'il est séparé de son fils de 9 ans, emmené par sa mère en Australie pour une vie meilleure avec un nouveau conjoint.

Le film nous plonge dans la grisaille de la partie Nord de l'Angleterre et de celle des banlieues de Belfast. Celle des pubs glauques divertissant la population.

Sa sœur, unique lien

Joseph voulant en finir avec sa vie gâchée à Liverpool, décide d'un retour vers ses racines en Irlande où vit sa sœur mariée avec trois enfants, Anna (Helen Behan) qui le croit mort. Il ne l'a pas revue depuis qu'ils étaient enfants tout juste orphelins. Des circonstances floues avaient conclu à leur séparation. Les retrouvailles réservent quelques scènes émouvantes. Tel un phare dans le brouillard, les liens affectifs unissant la famille d'Anna demeure le point positif du film.

Cheveu sur l'objectif

Dans la deuxième partie d'une odyssée peu banale, Shane Meadows superpose le drame d'une jeune femme, Dinah (Niamh Algar) débarquant comme un cheveu sur l'objectif. Un intervention qui prolongent

trop les séquences du cinquième épisode. On aurait préféré en savoir plus sur le passé pour disparaître de Jo et sur le refoulement de son enfance. Le stratagème du cinéaste est mis en lumière dans un dénouement tout en suspens, lorsque pour conclusion il fait la démonstration de la vengeance invraisemblable dont fait preuve la jeune femme, et de celle du pardon libérateur dont Joseph est capable.

Musique et interprétations remarquables

La BO de PJ Harvey, auteure compositrice anglaise de rock alternatif joue subtilement sur les flash-backs d'un passé refoulé. Les seconds rôles sont admirablement interprétés par, entre autres, les actrices Helen Behan (Anna, sœur de Joseph) et Niamh Algar (Dinah, belle-sœur d'Anna) «La performance de Stephen

Graham dans «The Virtues» est tout simplement éblouissante. Le portrait brut d'un homme en proie avec son passé et ses propres démons est déchirant» a estimé le jury de Festival de Séries Mania à Lille en mars 2020, qui lui attribuait le premier prix d'interprétation masculine alors que la minisérie de Shane Meadows remportait celui de la meilleure réalisation.

Colette Ramsauer

«The Virtues» (Les Vertus) 2019, UK Minisérie en 4 épisodes

3x 46 + 1x 75 minutes
De Shane Meadows, avec Stephen Graham, Helen Behan, Niamh Algar, Mark O'Halloran - Musique de PJ Harvey
Personnes sensibles et jeune public s'abstenir.
Disponible gratuitement sur Arte, encore jusqu'au 30 décembre



Joseph retrouve un foyer

Scénario, réalisation et interprétation baignés d'humanité font la mini-série du cinéaste anglais Shane Meadows et du co-scénariste Jack Torne. Empreints de l'esprit des films de Ken Loach dans une Angleterre défavorisée, après This is England en 2006, ils signent à nouveau un drame psychologique lié à l'enfance. S'inspirant de sa propre histoire, le réalisateur suit le parcours d'une vie brisée et mène à la conclusion de la vengeance ou du pardon. L'acteur Stephen Graham est bouleversant dans le rôle principal.

Flash-backs précurseurs

Ce jeune garçon qu'on voit courir à travers champs et forêts, c'est Joseph s'enfuyant de l'orphelinat. D'un passé dans l'Irlande très catholique des années 50, le film montre au long des épisodes des flash-backs en 8mm couleur, captures d'indices qui font penser au pire.

C'est à lire



Abusés, levez-vous!

Un témoignage de résilience

Bernard Pichon et Maurizio Zasso - Editions d'En Bas

Abusés, accusés, on ne sait plus trop qui est qui dans les nombreux procès qui relatent des faits similaires. Au moment où tant de personnes osent enfin sortir de l'ombre pour témoigner de ce qu'elles ont vécu, que ce soit dans le sport pour de très jeunes sportifs, dans les hautes écoles, à la TSR... Il y a d'abord le procès du peuple, celui qui s'exprime, celui qui juge parfois aussi. D'une fille qu'on a violé, on dira qu'elle l'a bien cherché, d'une fille qui se fait harceler dans la rue, on dira qu'elle n'avait qu'à s'habiller autrement. Parfois, les agresseurs sont jugés, parfois ils obtiennent un non-lieu. Mais toujours ces filles seront marquées!

Mais d'un enfant qu'on a abusé, que pourrait-on dire? Certains de ces malades mentaux osent dire que l'enfant les a provoqués. Rien que ça. Un gamin qu'on a touché, qu'on a violé, qu'on a maltraité le paiera toute sa vie. On traîne ses blessures d'enfance même à l'âge adulte et ce sont ces blessures qui font ce que nous devenons.

De plus, on dit souvent aux enfants de ne pas parler aux inconnus, de ne pas accepter de cadeaux ni de bonbons de quelqu'un

qu'on ne connaît pas. Mais leur apprend-on à se méfier des personnes qui sont à côté d'eux, des personnes qui ont autorité sur eux? Parce que dans la plupart des cas, les abus se font dans le cercle familial. Eh oui, le 80% des abus sexuels ont lieu dans la famille ou l'entourage proche.

Maurizio Zasso est l'un de ces enfants abusés. Qui plus est, par son prof de gym, dans les années 1970. Longtemps il se taira. Parce que l'adulte, on lui doit le respect, surtout à cette époque. Il est issu d'une famille d'immigrés italiens des années 60. Il grandit à Sainte-Croix dans le canton de Vaud. Il va évoluer dans une famille modeste, où les parents se déchirent, où le père est alcoolique et parfois violent. Il va d'ailleurs essayer d'en parler à son père qui va lui répondre par une simple gifle. Fin de la discussion. Pas le terrain idéal pour pouvoir parler librement de ce qui lui est arrivé et de sa sexualité naissante qui s'avérera difficile.

Ces abus subis à l'âge de 10 ans vont profondément affecter sa sexualité et son épanouissement socioprofessionnel. Il va entreprendre un apprentissage de cuisinier, partir en mission humanitaire en Albanie, ce qui va le pousser à entreprendre une formation professionnelle dans le travail social.

Du côté de sa vie privée, il va connaître diverses expériences jusqu'à accepter son homosexualité et la vivre pleinement. Et entreprendre diverses thérapies pour se défaire de ce statut de victime et oser parler de son secret.

Ce témoignage de résilience, il veut l'adresser à celles et ceux qui ont eu à endurer de tels actes. A leur entourage, voire aux auteurs et autrices de ces violences. Livré sans tabou, il nomme les choses, ce récit se veut salutaire pour lui.

Il faut que la parole se libère et ce n'est qu'avec des témoignages comme celui-là que les choses pourront avancer. C'est le silence qui rend la douleur plus forte et non le contraire.

A la fin du livre, de nombreuses adresses où vous pouvez obtenir de l'aide.

J'ai beaucoup aimé et je vous conseille ce témoignage parfois crû mais touchant. Merci pour ce partage.

Monique Misiego

Publicité

Vignette autoroutière 2021

Pour tout achat de 100 fr.*, la vignette vous est vendue du 1^{er} au 31 décembre 2020 à seulement 35 fr. au lieu de 40 fr.

*Excepté les spiritueux, les Bordeaux Grands Crus, le tabac, les timbres et sacs-poubelles taxés, les vignettes, les cartes cadeaux, les bons et les «mobile vouchers». Les bons et les rabais ne sont pas cumulables. Jusqu'à épuisement des stocks.

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-17h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

17
décembre
Edition
élargie

~~24
décembre
Pas de parution~~

~~31
décembre
Pas de parution~~

~~7
janvier
Pas de parution~~

14
janvier
Edition
élargie

21
janvier
Edition
normale

28
janvier
Edition
élargie

4
février
Edition
normale

Simplement se faire plaisir

Idées de recettes en vidéo sur [migros.ch/recettes-fete](https://www.migros.ch/recettes-fete)



21%

5.-

au lieu de 6.40

Filet de thon Albacore
Océan Indien, les 100 g



23%

9.90

au lieu de 12.90

Assiette de pâtés de veau apéro Rapelli

Suisse, 290 g
(100 g = 3.41)



20%

2.80

au lieu de 3.50

Tous les antipastis Anna's Best, Bio et M-Classic

p. ex. Hummus nature, 175 g
(100 g = 1.60)



22%

6.95

au lieu de 8.95

Assortiment de sushis

p. ex. Maki Mix,
l'emballage de 200 g
(100 g = 3.48)



25%

5.10

au lieu de 6.80

Entrecôte de bœuf

Suisse, les 100 g



45%

5.90

au lieu de 10.80

Filet de carrelet MSC

Atlantique Nord / Est, 300 g
(100 g = 1.97)



20%

3.25

au lieu de 4.10

Filet de truite saumonée «De la région.»

les 100 g



20%

3.60

au lieu de 4.50

Sélection Prosciutto cotto TerraSuisse

les 100 g



30%

4.20

au lieu de 6.-

Tommes Val d'Arve

3 x 100 g
(100 g = 1.40)



20%

13.-

au lieu de 16.30

Assortiment de pralinés Prestige Frey

(excepté les emballages multiples)
p. ex. la boîte de 258 g
(100 g = 5.04)

Offres valables du mardi 8 décembre au lundi 14 décembre 2020 ou jusqu'à épuisement du stock, dans tous les magasins Migros Vaud ainsi qu'à Estavayer-le-Lac, à l'exception d'Avenches, Gland et Nyon.
Société coopérative Migros Vaud

MIGROS
Simplement bien vivre